



L'art *dans la ville*

■ INITIATIVES

Soirée restitution

Zoom sur
les projets jeunes

► Page 7

■ PRÉVENTION

Risques majeurs

Le Dicrim bientôt
dans les boîtes

► Page 8

■ HABITAT

En faveur du logement

Agir sur tous les leviers

► Pages 10 et 11

■ SPORT

Trophées des sports

Les valeurs à l'honneur

► Page 18

L'art au sein de la ville permet de favoriser la rencontre entre les habitants et les œuvres d'art hors des institutions muséales. Petit tour d'horizon des sculptures qui animent Saint-Martin-d'Hères ♦ Page 17

L'AGENDA

Lundi 11 novembre

Commémoration

Armistice 1918

À 10 h - Monument aux morts du Village ♦

Jeudi 14 novembre

Mois de la chanson

Aldebert, *Enfantillages 2*

À 14 h 30 - L'heure bleue ♦

Samedi 16 novembre

Mois de la chanson

Albin de la Simone - Amélie les crayons

À 20 h - L'heure bleue ♦

Du 22 novembre

au 21 décembre

De part et d'autre, exposition

de Samuel Rousseau

Espace Vallès ♦

Jeudi 28 novembre

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ♦

Samedi 30 novembre

Nous sommes tous des K.

Théâtre de masques

À 15 h et 21 h - L'heure bleue ♦

Dimanche 1^{er} décembre

Nous sommes tous des K.

Théâtre de masques

À 17 h - L'heure bleue ♦

Mercredi 4 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦

Illuminations

Place Karl-Marx

Prophéties

Arts de la rue par la C^{ie} Célestroï

À 17 h - Place Karl-Marx ♦

Samedi 7 et

dimanche 8 décembre

Marché de Noël

Place de la République ♦

Mercredi 11 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦

SMH mensuel n° 366 - Novembre 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier

Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta

Rédaction : Emmanuelle Cony, Emeric Merlin,

Nathalie Piccarreta, François Roquin.

Mise en page : Yann Colominas, Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos, Catherine Chapusot.

Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr

Dépôt légal 06.11.13 - Imprimerie Technic Color

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



2 ● SMH mensuel n°366 - Novembre 2013

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Agir pour tous, sur tous les fronts

SMH Mensuel – La Ville s'est inscrite dans le dispositif national que sont les emplois d'avenir. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes aujourd'hui et combien de jeunes cela concerne ?

RENÉ PROBY : Les emplois d'avenir ont été créés pour être une véritable expérience professionnelle et une seconde chance de se former pour les jeunes peu ou pas qualifiés. Ce dispositif a pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. C'est ce que nous devons retenir. Je ne cesserai jamais de le dire, si le contexte dans lequel chacune et chacun de nous vivons est difficile, il l'est d'autant plus pour la jeune génération qui est confrontée au chômage, à la crise ambiante et donc à un environnement plutôt morose, qui ouvre peu de perspectives sur un avenir faste. C'est pourquoi la Ville se doit de contribuer à ce que les jeunes aient un emploi avec une véritable formation. Créer des emplois d'avenir à notre niveau c'est faire acte de solidarité en faisant l'effort de tout mettre en œuvre pour que des jeunes Martinéroises et Martineroises acquièrent une qualification. C'est une chance pour eux, ils doivent maintenant s'en saisir et se donner les moyens d'atteindre leurs objectifs... Les agents de la Ville les aideront. Ils ont d'ailleurs été nombreux à se porter volontaires pour être tuteurs de ces futurs salariés de la Commune.

Enfin, pour finir de répondre à votre question, nous avons recruté treize emplois d'avenir entre la Ville et le CCAS. Les premiers ont pris leur poste ce mois-ci.



SMH Mensuel – Dans un tout autre registre, la Maison communale va faire peau neuve. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

RENÉ PROBY : Je tiens d'abord à souligner que pour être garant d'un service public de qualité, il est indispensable que l'on permette à nos agents de travailler dans de bonnes conditions. Ces travaux sont une réponse que nous faisons aux usagers de la Maison communale ainsi qu'à celles et ceux qui y travaillent quotidiennement.

Les travaux de réhabilitation de la Maison communale ont déjà commencé à l'intérieur. Ils concernent la sécurité et surtout la mise en accessibilité du bâtiment à tous, quel que soit le handicap. L'idée est de répondre à plusieurs objectifs qui visent à améliorer l'accueil des personnes porteuses de handicap. Nous avons pu prendre un peu de retard sur ces questions,

mais nos exigences en matière d'accessibilité vont plus loin que la plupart des autres communes de l'agglomération. Au-delà de ces travaux, à partir du mois de janvier, le bâtiment extérieur va lui aussi connaître une métamorphose. Jusque-là, l'aspect esthétique de notre mairie n'était pas une priorité, nous avions d'autres bâtiments à réhabiliter, une crèche, un gymnase à construire... Aujourd'hui, nous entamons des travaux conséquents sur les façades. Les améliorations seront doubles : elles porteront sur l'esthétique et la qualité énergétique du bâtiment. La nouvelle Maison communale devrait être prête en janvier 2015, un an après le lancement des grands travaux ♦ Propos recueillis par ACB

LA CRISE DU LOGEMENT PAR CLED'12



■ EMPLOIS D'AVENIR

Tremplins vers la vie active



Destiné à lutter contre le chômage des jeunes peu ou pas diplômés, le dispositif "emplois d'avenir" est parmi les actions en faveur de la jeune génération que la Ville met en œuvre. Ce "coup de pouce" donné à treize jeunes Martinéroises et Martinérois contribue à l'effort conjoint des collectivités territoriales, des établissements publics et du secteur marchand pour mettre sur les rails de l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi ♦ NP

Adjointe au personnel
Michelle Veyret
« S'engager pour l'emploi des jeunes »

« La Ville n'a jamais hésité à apporter sa pierre à la lutte contre le chômage. Nous avons décidé de nous inscrire dans ce dispositif parce que nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de nous engager avec les moyens qui sont les nôtres en faveur de l'emploi en général, mais aussi en direction de la jeune génération. La Municipalité a donc fait le choix d'embaucher treize jeunes Martinérois peu ou pas diplômés afin de leur permettre de bénéficier d'une première expérience professionnelle réussie, d'acquérir de nouvelles compétences et d'augmenter leur chance de trouver un travail à l'issue de leur emploi d'avenir. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons à disposition de chacun d'entre eux toutes les conditions nécessaires à la réussite de leur projet. Un tutorat est assuré par un agent du service accueillant, ce dernier étant chargé de suivre le jeune tout au long de son parcours à la Ville. Un cursus de formation, en interne et en externe, sera également proposé aux treize jeunes et élaboré avec eux. Ces deux aspects sont essentiels si l'on veut que leur expérience leur ouvre de réelles perspectives d'insertion professionnelle. Ceci dit, il faut garder à l'esprit que les emplois d'avenir ne répondront pas à eux seuls à la situation de l'emploi. On ne peut pas non plus demander aux collectivités d'un côté de réduire ses effectifs et de l'autre de faire vivre ce dispositif. Le gouvernement doit mettre en œuvre une politique de l'emploi

globale, ne pas asphyxier financièrement les collectivités et redonner leur place aux secteurs qui ont été dévalorisés, comme les métiers du bâtiment. Impulser l'augmentation des salaires pour relancer la croissance serait aussi une vraie mesure en faveur de l'emploi » ♦

Emplois d'avenir
Achraf Jaafar et Armen Garabedian
« Trouver sa voie et un peu de stabilité »

À 23 ans, Achraf a en poche un BEP chaudronnerie qu'il obtient à une période où les entreprises licenciaient plus qu'elles n'embauchaient. Il tente un temps d'exercer en interim, mais se voyait refuser la plupart des missions par manque d'expérience. Alors il s'oriente dans la peinture industrielle : « Travailler dans le BTP ne me plaisait pas vraiment, mais ça me permettait de faire rentrer un salaire. Tout en travaillant, je cherchais à me réorienter. » Armen a 22 ans. Une mauvaise orientation au lycée le conduit à abandonner son année de terminale pour se lancer dans la vie active. Son habilitation électrique lui ouvre les portes de l'entreprise Schneider. Il y travaillera un an et demi, jusqu'à ce que son contrat se termine, en avril dernier. Volontaires et bien décidés à tout mettre en œuvre pour trouver leur voie dans les domaines qui les intéressent, les deux garçons se sont ren-

Directeur de la Mission locale
Christian Alim
« Accompagner les jeunes dans leur parcours »

Par le biais de la Mission locale, quarante-trois jeunes ont intégré un emploi d'avenir dans le secteur marchand ou non marchand à Saint-Martin-d'Hères, Grenoble et dans l'agglomération. Treize autres jeunes ont également signé un contrat

dus à la Mission locale pour élaborer leur projet professionnel. C'est là que leur a été proposé de postuler sur un emploi d'avenir. À force de suivre son frère sur les stands sur des événements comme La fête de la science et de s'émerveiller devant les maquettes que celui-ci réalise sur le sujet, Achraf est formel : « Je cherche ma voie dans l'environnement et les énergies renouvelables. » Quant à Armen, il sait désormais qu'il est fait pour travailler « dans la communication, le contact avec les autres ». Ainsi, le premier a intégré le CCAS au poste d'agent d'information et de médiation sur les économies d'énergie, tandis que le second a rejoint le service vie locale en charge de l'organisation de nombreux événements dans la ville. Tous deux confient leur « fierté » de travailler pour leur commune. Ils apprécient aussi cette « stabilité » qui s'offre à eux et cette chance donnée par la Ville « à ceux qui n'ont pas forcément bien réussi au niveau scolaire » ♦

à la Ville et au CCAS de Saint-Martin-d'Hères dans le cadre de ce même dispositif. « Chaque jeune a été positionné en adéquation avec son projet professionnel et de formation, et l'offre d'emploi. La Mission locale a mené un important travail de formation et de présentation de la mesure en direction des employeurs potentiels du secteur marchand et non-marchand. Nous travaillons également en partenariat étroit avec les deux autres organismes chargés de positionner les jeunes dans le dispositif des emplois d'avenir que sont Pôle emploi et Cap emploi qui intervient auprès des jeunes déclarés travailleurs handicapés. La Mission locale est également désignée pour mettre en œuvre l'accompagnement dans l'emploi. Ainsi, un point sera fait avec chaque jeune un mois après sa prise de fonction. Une deuxième rencontre sera ensuite programmée avec le jeune et l'employeur à l'issue du 1^{er} trimestre, puis un bilan annuel sera réalisé. Notre rôle consiste aussi à contribuer à l'élaboration du projet professionnel du jeune en l'orientant vers des formations diplômantes, de remise à niveau ou de préparation à un concours. » Et Christian Alim de rappeler aux jeunes que « les emplois d'avenir sont aussi une opportunité de trouver un travail dans le secteur marchand, le gouvernement ayant élargi le dispositif » et que « d'autres dispositifs s'offrent à eux comme les emplois francs, les contrats de génération ou les contrats en alternance » ♦

Emplois

D'avenir

Dans le cadre des emplois d'avenir, treize jeunes Martinérois ont été recrutés au sein des services municipaux : 11 dans différents services de la Ville et 2 au Centre communal d'action sociale ♦

Mission

Locale

14 rue Marceau-Leyssieux,
 Tél. 04 76 51 03 82
 missionlocale@mljsmh.com ♦

1 L'histoire et l'émotion étaient au rendez-vous lors de la projection du documentaire *Mémoire(s) d'habitants du quartier de la Croix-Rouge* ♦

2 Parcours de deux spectacles proposé dans le cadre des Rencontres-i, *Le campement mathématiques* s'est installé à L'heure bleue ♦

3 Jeudi 3 octobre s'est tenue l'assemblée générale du comité de Gières et Saint-Martin-d'Hères de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) ♦

4 Sous un soleil radieux, la fête des jardins familiaux a mêlé repas partagé, exposition de totems, aubade musicale et jeux pour petits et grands ♦

5 À l'initiative de Territoires insertion 38 et des responsables des structures d'insertion par l'activité économique, le Bus de l'insertion a conduit élus et techniciens de l'agglomération au cœur des entreprises solidaires, parmi lesquelles la Brocante de mamie et l'atelier DEEE à Saint-Martin-d'Hères ♦

6 La Fête de la science a déroulé son programme autour de "L'État de l'eau". L'événement qui a fait la part belle aux expérimentations en tous genres a été inauguré à la bibliothèque G.-Péri où l'arche d'entrée du "repère des savoirs" attendait les participants ♦

7 8 En octobre, les réunions publiques entre les membres de la communauté éducative et les élus se sont succédé afin de poursuivre le travail d'organisation des futurs rythmes scolaires et périscolaires ♦

9 Dans l'Espace Vallés investi par l'installation en lumières et vidéos de Philippe Veyrunes, Christel Brink-Przygodda s'est livrée à une performance dansée à couper le souffle ♦





10 Entre nuages et soleil, les chalands ont pu à loisir faire leurs emplettes, se divertir et découvrir des savoir-faire lors de la grande Braderie et du Village des entreprises ♦

11 L'association des opérés du cœur et les usagers de la clinique Belledonne ont marché de la clinique à la mairie de Grenoble pour demander le maintien du pôle de chirurgie cardiaque ♦

12 13 Les initiatives organisées dans le cadre de la Semaine du goût se sont multipliées dans les maisons de quartier pour mettre à l'honneur châtaignes et champignons comme à Romain-Rolland lors d'un atelier de préparation de confiture à la châtaigne. Un marché de produits locaux et d'épicerie issus du secteur biologique et du commerce équitable a également donné à consommer autrement et à découvrir de nouvelles saveurs... ♦

14 La MJC les Roseaux et la bibliothèque André-Malraux ont accueilli deux expositions : *Un air d'Italie, la présence italienne en Isère* réalisée par le Musée Dauphinois et *Disgrazia !*, reprenant les planches originales du livre de Coline Picaud, auteure accueillie à la bibliothèque ♦

15 C'est en présence d'une représentation importante de la communauté arménienne de la Ville et de la Région que René Proby et Norik Martirosyan, maire de Pokr-Vedi, ont inauguré le rond-point Pokr-Vedi, symbolisant les liens qui unissent les deux communes ♦

16 L'opération Octobre rose organisée par l'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC) a été relayée à Saint-Martin-d'Hères lors d'une soirée théâtre forum destinée à sensibiliser femmes et hommes au dépistage du cancer du sein ♦



ALP AUDITION

Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
** test de dépistage à but non médical*

17, avenue Gabriel Péri
 38400 St Martin d'Hères

04 76 25 40 78
 laurent.favier@alp-audition.com



137-139, avenue Ambroise-Croizat
 Saint-Martin-d'Hères

04 76 03 12 12
 smh@cimm-immobilier.fr
 www.cimm-immobilier-smh.fr

SMH T1, secteur Village. Copro. au milieu de la verdure, joli T1 au 5^e étage avec cuisine, salle de bain, wc et une pièce principale. Ravèlement voté à la charge du vendeur. Ce T1 est vendu avec une cave et un cellier à l'étage.
 CLASSE ENERGIE : E. 59 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, dans une copropriété prisée de Saint-Martin-d'Hères, T3 comprenant une cuisine équipée ouverte, un salon, une salle de bain, wc, et deux chambres, une loggia, une cave, le tout en parfait état.
 CLASSE ENERGIE D. 99 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2, proche mairie et campus, donnant sur parc dans petite copro. Double vitrage, tableau électrique conforme, SdB avec baignoire, chauffage coll. Bon état, petit rafraichissement à prévoir. Vendu avec cave. Commodités sur place, proche tram.
 CLASSE ENERGIE D. 100 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, secteur mairie et campus, en bon état. Idéal pour investisseur ou 1^{er} achat. Petit rafraichissement à prévoir. Chauffage collectif, faibles charges. Proche de toutes les commodités à pied. Vendu avec cave.
 CLASSE ENERGIE D. 105 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, excellent état, entièrement refait. Copro. calme sur parc, stationnement facile proche de toutes commodités. Traversant, balcon et loggia, vue imprenable. Double vitrage et radiateurs neufs. SdB avec baignoire. Vendu avec cave..
 CLASSE ENERGIE D. 109 000 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, secteur mairie, récent, excellent état. Commodités sur place. Chauff. individuel, gaz, climatisation haut de gamme réversible. Cuisine et SdB équipées. Placards. Chambres avec véritables parquets chêne. Belle terrasse de 10 m², vue Belledonne.
 CLASSE ENERGIE C 184 500 €. CIMA ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12



Jacques Bernard-Maugiron
 Jean-Claude Chamberlan
 Pierre-Louis Cochet

ARCHITECTES D.P.L.G.
 URBANISTES S.F.U.
 atelier de recherche collectif
 habitat et équipement



1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
 Tél. 04 76 41 06 26 – Fax 04 76 41 05 49
 e.mail : arche5@arche5.com



NOUVEAU DIRECTEUR
 NOUVELLE EQUIPE

ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
 (CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (3, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...



www.eciog.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Compagnie de chauffage
 le confort durable, tout simplement

www.pfi-grenoble.com

Décès et contrat obsèques

LA MISSION DE CONFIANCE

Les Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise s'engagent auprès de vous afin de vous apporter **l'écoute, le conseil, l'information loyale et la qualité de service** que vous êtes en droit d'attendre, permettant aux familles l'organisation complète de funérailles, ainsi que pour ceux qui le souhaitent, la souscription de contrats obsèques.

pfi

POMPES FUNÈRES INTERCOMMUNALES DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Les PFI sont certifiées Qualité Sécurité Environnement pour l'intégralité de leurs services y compris le contrat obsèques.
 Capital de 5 000 000 euros - Habilitation n°28064 - RCS Grenoble 348 205 543 - ORIAS n° 07 030 054

Avenue du Grand Sablon - CS 60328 - 38702 La Tronche cedex

Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
04 76 54 43 43

■ PÔLE JEUNESSE

Des projets plein les yeux !

Mercredi 25 septembre, de nombreux jeunes Martinérois(es) ont répondu présents pour la soirée de restitution des initiatives jeunes au Pôle jeunesse. Au programme : un apéro-concert, une exposition et un film autour des témoignages des participants.



Pour cette édition 2013, 29 Martinérois(es) ont participé à 13 projets. Cette année, des animations inédites ont ponctué la soirée qui s'est déroulée pour la première fois au Pôle jeunesse. L'occasion de faire découvrir cet espace moderne et convivial dédié à la jeunesse. Outre la traditionnelle exposition de photographies, qui retraçait

les séjours des différents participants, un apéro-concert animé par le groupe de rock les Lunatics a "chauffé" le public. Autre nouveauté, la projection d'un film de 17 minutes conçu avec les porteurs de projets. Il a été réalisé en deux temps. Au Pôle jeunesse, d'abord, où les jeunes se sont mis en scène autour du thème de leur séjour. À la colline du Murier ensuite, lors

d'un barbecue, au cours duquel ils ont témoigné de leur expérience, livré leurs impressions et échangé. Un beau moment de convivialité. Les projets initiatives jeunes existent depuis une dizaine d'années. À l'origine, ils avaient pour objectif principal de leur permettre de quitter leur quartier et de découvrir d'autres horizons. Largement orientés vers

les loisirs, ils se sont diversifiés au fil du temps. Ils peuvent être culturels, sportifs, solidaires. Cette année, huit projets loisirs et cinq projets de voyages ont été subventionnés par la Ville pour un montant total de 3 970 euros. Au préalable, chaque porteur de projet (collectif ou individuel) doit déposer un dossier au Pôle jeunesse comprenant un bref résumé de ses motivations et une fiche de budget mentionnant sa situation financière. Le montant de la subvention allouée dépend des ressources de chaque candidat selon qu'il est étudiant, salarié ou occupe un job. Pour bénéficier de la subvention, le Pôle jeunesse informe les postulants des conditions nécessaires à la réalisation du projet et s'assure qu'ils sont prêts à le mettre en œuvre. Outre l'aide financière – les subventions peuvent aller jusqu'à 300 euros –, le Pôle jeunesse apporte un soutien dans les démarches administratives (passeport, attestation de Sécurité sociale...) et le montage de projet. En contrepartie, les jeunes s'engagent à être présents le soir de la restitution des initiatives, à réaliser des photographies pour l'exposition et à envoyer une carte postale pendant leur séjour. Un mur spécialement dédié à ces messages anime l'accueil du Pôle jeunesse ♦ EC

■ SAMY, ABDALLAH, AZZEDINE ET MALIK

Let's go to London !

Les quatre amis ont rejoint la capitale anglaise pour un séjour linguistique et touristique de cinq jours. Une expérience réussie qui leur a donné l'envie de repartir vers d'autres horizons.



« On a choisi Londres pour plusieurs raisons, et notamment pour parler anglais. C'est une langue qu'on apprend à l'école mais on n'a pas souvent l'occasion de la pratiquer réellement. Être sur place, c'était très enrichissant ! », explique Malik, qui ajoute « Londres est une ville touristique avec de nombreux monuments et places historiques ». Et le jeune Martinérois d'énumérer nostalgiquement l'ensemble des lieux visités :

Trafalgar square, Piccadilly Circus, Big Ben, le Tower Bridge, le site des Jeux Olympiques, le stade de football d'Arsenal... et Buckingham Palace, of course* ! Les quatre amis ont également eu l'occasion de naviguer sur la Tamise, « un autre bon souvenir ». Comme une évidence, les jeunes Martinérois n'ont pas été déçus de leur séjour, bien au contraire. En cinq jours, ils n'ont pas eu le temps de « tout voir » mais ont « un bon aperçu » de la ville aux célèbres bus rouges. « Nous avons passé un excellent séjour. En plus de la beauté de ses monuments, nous avons également pu découvrir une ville cosmopolite. Toutes les nationalités sont représentées à Londres », conclut Malik ♦ EM

*bien sûr

■ LAURA, SAMANTHA, MARION ET LILO

Cap au sud...

Elles sont apprentie, lycéenne, étudiante et salariée. Amies depuis l'enfance, elles rêvaient de s'évader ensemble au bord de la mer. Du 10 au 16 août, elles ont pris la route pour le Cap d'Agde.

« Nous avons envie de passer une semaine de repos et de fête », raconte Laura qui séjourne régulièrement au Cap d'Agde, chez une de ses tantes. « L'été, ça bouge bien : pour les jeunes, c'est l'idéal ! » Avant de boucler les valises, elles ont soigneusement préparé leur escapade. Elles ont présenté leur projet au Pôle jeunesse qui leur a octroyé une subvention de 340 euros (170 euros pour chacune des deux Martinéroises du groupe). De quoi mettre un peu de "beurre dans les épinards" dans le budget serré dont disposaient les jeunes filles ! Sortie en mer en jet ski et découverte de Béziers – ville située le long du canal du Midi, entre mer, vignes et montagnes – ont, entre autres, été au programme de leur semaine méditerranéenne. Si elles confient

n'avoir finalement pas beaucoup profité de la plage et de la grande bleue, « on dormait la journée pour être en forme le soir ! », elles sont revenues de leur séjour estival la tête pleine de souvenirs ensoleillés. Des instantanés de bonheur simple qui sauront les réchauffer quand l'hiver aura étendu son manteau de glace ♦ NP



Mode

D'emploi

Vous êtes âgé de 16 à 25 ans ? Vous avez un projet et vous souhaitez le concrétiser ? Vous pouvez déposer un dossier Initiatives jeunes au Pôle jeunesse. Seul impératif : vous devez le remettre trois semaines avant le début du séjour. Pour plus d'informations, contactez le Pôle jeunesse 30, avenue Benoît-Frachon. Tél. 04 76 60 90 69 ♦

Film

Présentation

Un retour en images de la soirée de restitution ainsi que le film de présentation des projets jeunes sont à retrouver sur le site Internet de la Ville, rubrique éducation, page Pôle jeunesse ♦

■ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Informé, alerter, mettre à l'abri, reloger...

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) s'appuie sur une connaissance des risques menaçant le territoire communal. Il a vocation à organiser la mobilisation en cas de situation de crise.



► Cellule de crise, présidée par le maire, lors d'un exercice de simulation.

Soumise à un ensemble de risques majeurs, la Ville de Saint-Martin-d'Hères dispose d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) depuis la loi de modernisation de sécurité civile de 2004. « Le PCS est un instrument de planification et d'organisation des moyens communaux. Il a pour objectifs de sauvegarder des vies humaines, di-

minuer les dégâts, protéger l'environnement, prévoir la gestion de l'après-crise et la reconstruction », explique Stéphanie Dechambre, en charge du pilotage du PCS. Et d'ajouter : « À Saint-Martin-d'Hères, nous menons un travail de formation en interne tout au long de l'année dans le but de partager une culture commune du risque. C'est dans cette logique

d'ailleurs que si certaines villes font appel à une réserve civile, le choix de Saint-Martin-d'Hères est de mobiliser des agents municipaux volontaires. »

Activation du PCS

Le PCS est activé dans le cas d'un accident lié aux risques majeurs mais il peut aussi permettre de répondre à des situations plus probables comme

une rupture d'alimentation en eau potable, un incendie dans un quartier et tout autre accident qui bouleverserait le fonctionnement habituel de la ville.

Pour répondre à ces situations exceptionnelles, la Municipalité dispose d'un système d'astreinte 24 h / 24 qui permet de déclencher le PCS à tout moment, y compris la nuit. « Nous avons mis en place une organisation de crise où chacun sait ce qu'il doit faire. Les services municipaux sont organisés sous forme de cellules avec des missions précises. » Le maire, en lien avec le commandement des opérations de secours (généralement un officier des sapeurs pompiers), prend alors les décisions qui s'imposent : information en continu pour les habitants, évacuation des zones dangereuses, alertes des populations, hébergement des sinistrés... « Une fois par an, nous organisons un exercice de simulation grandeur nature pour tester notre PCS et apporter les améliorations nécessaires. » conclue Stéphanie Dechambre ♦ EM

■ DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL

Connaître les risques pour y faire face

Informé les Martinérois des dangers auxquels ils sont exposés et de la conduite à tenir en cas de catastrophe naturelle ou d'accident technologique : tel est l'objectif du Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) qui va prochainement être distribué à l'ensemble des habitants.

Recueil d'informations préventives élaboré par la Ville en direction des habitants, le Dicrim détaille les risques naturels et technologiques majeurs recensés à Saint-Martin-d'Hères, eux-mêmes consignés dans le Document départemental sur les risques majeurs (DDRM) élaboré par les services de l'État (Préfecture). Dans la commune, ces risques sont au nombre de huit : transport de matières dangereuses par routes, par rail

et canalisation ; rupture de grand barrage ; inondation par crue de l'Isère ; crue torrentielle (torrents du Murier) ; mouvement de terrain (glissement, tassement ou coulée de boue) ; météorologie (tempête, canicule, fortes chutes de neige...) ; séisme (niveau 4 sur 5 suite à une réévaluation effectuée par les services de la Préfecture) et risque de retrait et gonflement des sols argileux. Parce qu'il est d'autant plus aisé de



► Barrage de Monteynard.

faire face à une situation inhabituelle, voire dangereuse, que l'on y est un tant soi peu préparé, il importe donc que les habitants connaissent les risques auxquels ils peuvent être confrontés, mais aussi les moyens par lesquels ils peuvent être informés ainsi que les consignes à appliquer pour se protéger et limiter les pertes matérielles et humaines. Au final, comme le stipule la loi du 22 juillet 1987 (article 21), il s'agit aussi, et

surtout, de mettre en œuvre le droit de chaque citoyen « à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ». Car d'évidence, des habitants informés sur les phénomènes extraordinaires qui peuvent les toucher, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, sont moins vulnérables en cas d'accident majeur ♦ NP

■ LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FACE À L'ACCIDENT MAJEUR

Le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) est un plan d'organisation interne mis en place par le chef d'établissement scolaire ou le directeur d'école pour protéger le

personnel et les élèves des effets d'un événement majeur. Établi à partir de l'analyse des risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune, il prévoit

un certain nombre de dispositions simples pour assurer la mise en sûreté des occupants (confinement ou évacuation) et l'autonomie de l'établissement en attendant l'arrivée

des secours. Bâti collégialement, le PPMS attribue à chaque personnel de l'établissement un rôle précis tenant compte de ses compétences.

Sauvegarder

Secourir

Le PCS définit les bases de l'organisation communale (hommes, moyens, missions) qui permet de réagir rapidement à une situation de crise. Il prévoit comment appuyer les actions de secours à personnes dévolues aux services d'urgence (Pompiers, Police, Samu...) ♦

Dicrim

Réédition

Un nouveau document réactualisé, et à conserver, va prochainement être distribué à l'ensemble des habitants et professionnels de la commune ♦



Risque

Majeur

Un risque majeur est un aléa, événement brutal et imprévisible, qui a peu de probabilité de se produire, mais qui ne serait pas gérable s'il survenait sans que l'on ne s'y soit préparé en amont ♦

■ SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

La solidarité en mouvement

Le comité local du Secours populaire français vient d'emménager dans de nouveaux locaux, au 66 avenue du 8-Mai-1945. Les bénévoles, collecteurs et donateurs de l'association s'activent au quotidien pour venir en aide aux personnes et aux familles les plus démunies.



« **L**e fondement de notre action, c'est de faire preuve d'une concrète solidarité envers les personnes qui en ont le plus besoin et ceux qui vivent dans de grandes difficultés matérielles et morales », explique André Dorée, responsable du comité de Saint-Martin-d'Hères du Secours populaire.

Accueil et écoute

Dans ce but, les militants associatifs bénévoles organisent trois permanences chaque semaine dans leur local pour accueillir les personnes et les familles qui en font la demande. « Nous privilégions l'accueil et l'écoute au cours de ce temps d'échange afin de comprendre la situation qui est la leur et de mieux les accompagner dans leur demande d'aide d'urgence, alimentaire, financière ou psychologique »,

précise-t-il. Ainsi, au cours de l'année passée, près de 500 familles ont été accueillies dans ces permanences et plus de 1 200 personnes, dont 570 enfants de moins de dix-huit ans, ont reçu une aide alimentaire. « Parmi les familles qui rencontrent de grandes difficultés financières et que nous aidons, nous constatons une présence de plus en plus importante de femmes qui sont à la tête de familles monoparentales, c'est-à-dire qui élèvent seules leurs enfants », déclare Yvette Daigremont, une des bénévoles du comité local.

Solidarité

En cette période où les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas, les Pères Noël verts du Secours populaire vont de nouveau être présents sur le sol martinérois ! « Grâce à la

solidarité qui s'exerce au moment de Noël, 180 enfants accueillis dans notre comité local reçoivent un jouet neuf ce qui leur permet d'avoir un cadeau comme n'importe quel autre enfant », précise André Dorée. « Les princi-

pales ressources du Secours populaire proviennent de dons et du produit des différentes collectes que nous organisons régulièrement dans les grandes surfaces. C'est pourquoi, nous remercions tous nos donateurs qui apportent leur soutien financier à nos actions d'aide aux plus démunis. Car pour reprendre notre devise, tout ce qui est humain est nôtre. » ♦ FR

RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES

Farandole des jouets : vente de jouets au public.

Vendredi 8 novembre, de 10 h à 17 h, et samedi 9 novembre, de 10 h à 12 h 30.

Collecte de jouets : samedi 16 novembre, toute la journée au magasin E. Leclerc.

Collecte alimentaire : samedi 7 décembre, toute la journée au magasin E. Leclerc.

Marché de Noël : samedi 7 et dimanche 8 décembre, les Pères Noël verts du Secours populaire vous attendent place de la République ! ♦

■ NOCTURNE DES ASSOCIATIONS



Les dirigeants et bénévoles du monde associatif sont invités par la Municipalité à participer à la 3^e édition de la No-

turne des associations, mercredi 27 novembre, dès 18 h 30 à L'heure bleue. Placée sous le signe de l'engagement bénévole aujourd'hui, cette soirée de réflexion et d'échanges a pour objectif de susciter le débat entre les responsables associatifs et les élus de la Ville. Trois thèmes vont être abordés : « le coin des associations », lieu ressources associatif inscrit dans la convention d'engagements réciproques ; l'engagement bénévole aujourd'hui et enfin, perspectives pour la poursuite de la dynamique engagée ♦ FR

■ VIE LOCALE

Des associations relocalisées

En raison de travaux ou de mise en sécurité de certains bâtiments municipaux, différentes associations martinéroises ont déménagé.



► En septembre, l'ESSM gymnastique a intégré le gymnase Auguste-Delaune

Installée de longue date dans la grande halle du gymnase Benoît-Frachon, l'ESSM gymnastique a désormais ses quartiers au gymnase Auguste-Delaune, derrière la piscine municipale. Les adhérents de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées), de l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives des seniors) et de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont quitté leurs locaux du foyer Danielle-Casanova pour re-

joindre ceux de l'ancienne Trésorerie de Saint-Martin-d'Hères, situés au 1 place de la République, à côté de la Poste. Le Mouvement de la paix, Amazigh et SMH histoire quittent quant à eux le quartier Paul-Bert pour s'installer également dans le bâtiment de la Place de la République, ainsi que l'association Racines. Enfin, l'Union des habitants du quartier Sud et la chorale Voix si Voix la traversent la rue Chopin pour s'installer à la maison de quartier Paul-Bert ♦ FR

Secours

Populaire

Comité local
66 av. du 8-Mai-1945
Tél. 09 80 94 17 25
www.smh.spf38.org

Accueil :

Lundi, de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi, de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi, de 9 h 30 à 12 h 30

Aide alimentaire :

Mardi, de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi, de 9 h à 12 h ♦

■ CONGRÈS HLM

Garantir l'accès au logement pour tous

La 74^e édition du Congrès HLM a eu lieu du 24 au 26 septembre à Lille. Organisé par l'Union sociale pour l'habitat, le congrès a réuni acteurs du logement social, élus et société civile trois jours durant. Adjointe au maire en charge de l'habitat, Elizabeth Pepelnjak a participé à l'événement. Entretien.

Demande Logement

Toute personne qui souhaite obtenir un logement public doit constituer un dossier. Le formulaire Cerfa doit être déposé auprès de la mairie, au service habitat (sur rendez-vous). En raison de la forte demande de logement sur l'agglomération grenobloise, le délai moyen d'attente est de 22 mois. Les demandes sont à renouveler chaque année ♦



► Une famille martinéroise habitant la tour Verlaine.

SMH Mensuel : En quoi consiste le Congrès HLM ?

Elizabeth Pepelnjak : Il s'agit d'un temps politique fort d'échanges et de débats qui se tient chaque année. Outre les discours politiques qui sont prononcés à cette occasion, ce congrès permet la rencontre et le dialogue entre élus et acteurs du logement social. À l'heure où de plus en plus de ménages éprouvent de réelles difficultés à se loger, le mouvement HLM a plus que jamais vocation à proposer encore plus de logements de qualité à des prix abordables.

Qu'est-ce qui a caractérisé cette 74^e édition ?

Cette année, le thème du congrès était "Notre responsabilité, agir". Concrètement, agir c'est mener une politique de construction ambitieuse dont l'objectif est d'atteindre 150 000 logements sociaux bâtis chaque année en France. Bien sûr, de nombreux sujets ont été abordés : la question du prix des logements, leur mode d'attribution, l'égalité de traitement, entre autres. En introduction, la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, a présenté son projet de loi pour l'accès au logement

et un urbanisme rénové (Alur), reposant sur trois piliers : un besoin de réguler, une logique de protection, une dynamique d'innovation.

Comment jugez-vous ce projet de loi ?

Certes, ce projet de loi Alur comporte des points positifs, et notamment parce qu'il porte un regard sur toutes les problématiques autour de l'habitat à travers 86 mesures. Néanmoins, il n'est pas assez en rupture avec la loi Boutin du précédent gouvernement, dont la politique habitat a été désastreuse. Celle-ci ayant aggravé la crise sans précédent du logement.

Parlez-nous de la politique habitat à Saint-Martin-d'Hères.

Notre politique habitat poursuit deux grands axes : garantir l'accès au logement pour tous et favoriser les mixités. Elle se décline en quatre grands objectifs : proposer un logement décent pour un prix abordable en tenant compte du loyer mais aussi des charges ; proposer un logement adapté aux besoins des ménages (familles monoparentales, couples, familles avec enfants, personnes âgées, handicapées, jeunes) ; s'assurer de la qualité du logement, notamment en matière d'isolation thermique ; et enfin, garantir l'égalité et l'équité de traitement lors des attributions de logement. Nous menons un travail partenarial fort avec cinq bailleurs de l'agglomération et n'hésitons pas à être exigeants avec eux, notamment sur les travaux de réhabilitation du bâti. Une politique d'habitat ambitieuse, c'est construire, bien sûr, mais aussi rénover et accompagner l'ensemble des ménages tout au long de leur parcours. Cette politique s'inscrit dans une démarche de vivre ensemble où les mixités sociales, urbaines et culturelles sont une force et non une faiblesse ♦ Propos recueillis par EM

■ USH

L'Union sociale pour l'habitat est l'organisation représentative du secteur HLM comprenant près de 800 bailleurs sociaux. Elle dispose de filiales et de structures œuvrant à la formation et à la professionnalisation des organismes ♦

■ CONVENTIONS-VILLE BAILLEURS

Agir ensemble

Construire de nouveaux logements, réhabiliter le parc existant et accompagner les locataires tout au long de leur vie. Tels sont les principaux objectifs contractualisés dans les conventions signées entre la Ville et les bailleurs sociaux.

Historiquement, la Ville a toujours noué des partenariats étroits avec les bailleurs sociaux. Depuis plusieurs années, Saint-Martin-d'Hères a renforcé ses relations avec l'ensemble des organismes présents sur son territoire en signant des conventions partenariales d'objectifs avec les cinq bailleurs que sont l'Opac 38, la SDH (Société dauphinoise pour l'habitat), Actis, Pluralis et LPV (Logement du pays de Vizille). Les signataires s'engagent ainsi à mener de front une politique volontariste de l'habitat pour garantir l'accès au logement pour tous. Réactualisées tous

les ans, ces conventions reposent sur cinq axes complémentaires : l'accueil de la demande de logement public et la politique d'attribution ; les travaux de réhabilitation ou d'aménagement des logements ; la programmation et la construction de logements ; la mise en œuvre des actions relevant du développement durable et enfin les actions relevant de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Ce dernier axe est un choix politique martinérois qui repose sur l'amélioration du cadre de vie et le renforcement du mieux vivre ensemble. La GUSP vise à contribuer au bon fonctionnement

quotidien d'un quartier, autour du patrimoine et des espaces communs, à travers la propreté, la maintenance, la sécurité et le lien social en impliquant les habitants et autres acteurs sur ce bon fonctionnement.

Logements de qualité abordables et adaptés

Face aux demandes importantes (3 500 dossiers pour la commune), la politique locale doit permettre de répondre en quantité, en prix et en qualité (les nouvelles constructions ont des labels Haute qualité environnementale et Bâtiment basse consommation).

En outre, Saint-Martin-d'Hères s'engage à accorder une attention particulière aux familles les plus en difficultés en veillant à un équilibre social et en assurant une mixité sur l'ensemble du territoire. Elle œuvre aussi pour l'accès ou le maintien des personnes âgées et/ou handicapées dans le parc public, et enfin, accompagne les locataires tout au long de leur parcours. Les évolutions des ménages au cours de leur vie (mariage, enfants, séparation...) doivent être prises en considération dans l'attribution des logements. Chaque famille doit pouvoir bénéficier d'un logement adapté à ses besoins ♦ EM

PLH

Engagement

Les enjeux du logement abordable pour tous et de la mixité sociale constituent une orientation majeure pour la Ville, inscrite dans le Plan local de l'habitat 2010-2015 de l'agglomération ♦

■ ATELIERS

Un copropriétaire averti en vaut deux

Les premiers ateliers mis en place par la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) en direction des copropriétaires remontent à 2009. Depuis, l'utilité de ces cycles de formation a largement fait ses preuves et, face à la demande des participants, des sessions d'approfondissement sont venues s'ajouter aux formations initiales.



Dans la salle de réunion de l'antenne Renaudie, des habitants ayant déjà suivi la formation initiale, "informations et échanges", sont là pour suivre le cycle "approfondissement". Sont également autour de la table, Caroline, de la GUSP, et Nahani et Farid, juristes de la confédération de la Consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV). L'objectif de ces ateliers est de former les copropriétaires à la gestion de leur copropriété. Au départ, il s'agissait d'aider les primo-accédants nouvellement installés dans la Zac Centre à mieux comprendre les

règles et le fonctionnement d'une copropriété. Plus tard, le dispositif a été étendu aux habitants des copropriétés anciennes ainsi qu'à l'ensemble du territoire communal.

Partage d'expériences

Le propos est sérieux, mais l'approche est ludique. Sur des petits papiers sont retranscrites des problématiques soigneusement préparées par les juristes de l'association. Chacun à leur tour, les participants sont invités à tirer une question au hasard. Ici, pas de jugement, et l'erreur ou l'approximation permettent

de rebondir et d'ajuster les réponses. L'expérience, le vécu des uns et des autres nourrissent les débats, amènent à formuler la réponse la mieux adaptée et à l'étayer, textes réglementaires et législatifs à l'appui quand cela est nécessaire.

C'est au tour de Jeanine de piocher : "Le président du Conseil syndical est accusé d'être trop proche du syndic. Quelle est votre réaction ?". « Demander aux accusateurs d'apporter la preuve de ce qu'ils avancent ? C'est le genre de commentaires qu'on entend, c'est comme ça dès que l'on assure une petite fonction... ».

Stéphane vient à la rescousse : « On peut rappeler le rôle du président du Conseil en s'appuyant sur les textes officiels... », Eric enchaîne : « Et rappeler aussi que le président n'est pas seul, qu'il y a tous les membres du Conseil syndical. »

L'intérêt général

La séance prend très vite des allures de soirée remue-ménages. Il s'agit autant de chercher les réponses dans la réglementation que de faire preuve de bon sens. Sans jamais perdre de vue qu'en matière de gestion de copropriété, « l'important, c'est l'intérêt général ». La question suivante est pour Eric : "Le président du Conseil syndical pèse sur les débats, est-ce normal ?". La réponse est immédiate et spontanée : « Non ! Il faut laisser la parole à tout le monde et ne pas influencer les copropriétaires. » "Comment inciter les gens à venir au Conseil syndical ?", Jean-Marie se lance : « C'est difficile. Les gens invoquent souvent le manque de temps, de disponibilité. Dans notre copropriété, ça se passe plutôt bien. On est autant de femmes que d'hommes et on a plein de compétences qui servent la collectivité... »

Parfois la problématique soumise à discussion est très pointue, comme celle traitant du pourcentage du montant de certains travaux qui revient au syndic... L'apport des juristes est alors précieux. Au final, on sent combien ces ateliers répondent à une réelle demande, une attente et un besoin de formation d'habitants bien décidés à gérer au mieux, et au plus juste, la copropriété dans laquelle ils vivent ♦ NP

■ CHOPIN : POURSUITE DES TRAVAUX



Les travaux de logements publics rue Chopin se poursuivent. Réalisé par la Société dauphinoise de l'habitat (SDH), l'ensemble de logements publics intergénérationnels comprendra 24 logements, dont 12 (du T2 au T3) réservés aux personnes âgées dans le but de favoriser leur maintien à domicile. Les douze autres logements (du T2 au T5) seront réservés aux familles et personnes isolées. L'immeuble de quatre étages comprendra également 248 m² de commerces de proximité, un jardin collectif et 17 garages. La Ville aménage quant à elle l'ensemble des espaces publics attenants afin de valoriser le cœur de quartier. L'objectif est de créer un véritable pôle de vie autour de la

future résidence, la salle Paul-Bert, la maison de quartier et le groupe scolaire. Parallèlement, la salle Paul-Bert est en cours de réhabilitation. Son entrée principale, actuellement située sur la rue George-Sand, donnera sur l'espace public central. Afin d'assurer une continuité, la courbe de béton caractéristique de l'espace Paul-Bert sera conservée et trouvera son prolongement dans les espaces verts au sein de la place. Cette courbe permettra de limiter la vitesse de certains véhicules et de favoriser un lieu propice aux piétons. Le prolongement de la ligne de tram D permettra à terme de desservir ce quartier. La livraison des logements est prévue pour mi-2014 ♦ EC

Ateliers

CLCV

Depuis 2009, 6 cycles "informations et échanges" et 3 cycles "approfondissement" ont été suivis par 64 participants représentant une quarantaine de copropriétés ♦

Permanences

Gusp

• Tour Verlaine, 3 rue A.-Samain, 04 76 14 01 28 : mardi 17 h - 18 h, mercredi 14 h - 15 h 30.

• Espace E.-Triolet, 7 rue E.-Triolet : lundi 11 h - 12 h.

• Renaudie, 34 av. du 8-Mai-1945, 04 76 62 33 38 : du lundi au vendredi (sauf jeudi) 11 h 30 - 12 h 30 ; lundi, mardi et vendredi 17 h 30 - 18 h 30 ; jeudi 16 h 30 - 17 h 30 ; samedi 11 h - 12 h.

• Maison de quartier P.-Bert, 4 rue Chopin, 04 76 24 63 56 : jeudi 11 h - 12 h, semaines paires.

• Maison de quartier R.-Rolland, 5 av. R.-Rolland, 04 76 24 84 00 : jeudi 11 h - 12 h, semaines impaires ♦

Conseil social

De l'habitat

Organisé par Un toit pour tous, le Conseil social de l'habitat est un lieu de débat et d'élaboration de propositions concernant la dimension sociale de la politique de logement. Que peuvent apporter le Plan de lutte contre la pauvreté, le Plan d'accès au logement des défavorisés en Isère ou encore les plans locaux de l'habitat ? Autant de questions auxquelles les participants, institutions, collectivités, bailleurs et associations présentes tenteront de répondre lors de cette journée programmée à L'heure bleue le mardi 19 novembre, de 9 h à 17 h. Renseignements : tél. 04 76 22 18 21 ; courriel : contact@untoitpourtous.org ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

Les jardins bientôt transférés

Alors que les différentes phases nécessaires à la réalisation du projet d'écoquartier Daudet se poursuivent (voir page 13), le transfert des jardins situés dans le périmètre du programme entre en phase active. Installées de part et d'autre de ceux existant derrière le gymnase Colette-Besson et se prolongeant jusqu'au collège Henri-Wallon, les nouvelles parcelles seront livrées aux jardiniers au début du printemps prochain.



► Les travaux de relocalisation des jardins familiaux Henri-Wallon vont prochainement débuter.

Dans le cadre du projet Daudet, les 88 jardins collectifs (Henri-Wallon 1 et 2 et Gourin) vont être déplacés afin de libérer le foncier nécessaire à la réalisation du futur écoquartier. Présenté une première fois en assemblée plénière en mars 2012, ce transfert a dans la foulée fait l'objet de quatre ateliers thématiques de concertation auxquels ont participé une quinzaine de jardiniers volontaires.

Un transfert concerté et pensé collectivement

Ces séances ont notamment permis de définir collectivement la superficie et l'agencement des parcelles, de convenir de la nécessité de livrer des terrains avec une terre fertilisée et débarrassée de ses cailloux, de prévoir un apport d'eau sur les parcelles.

Autant d'aspects essentiels à la réussite de la relocalisation des jardins et validés par les élus.

Avant le démarrage des travaux de relocalisation prévu à la fin de l'année, trois nouveaux ateliers ont été programmés en octobre et novembre pour présenter aux jardiniers le projet finalisé et travailler collectivement à l'élaboration du règlement, en cohérence avec le projet d'écoquartier, des futurs jardins. Ces derniers se composeront de parcelles mutualisées comprenant deux à quatre jardins d'environ 100 m² chacun ouverts les uns sur les autres de manière à favoriser l'entraide et la solidarité, d'un puits commun par parcelle partagée, d'une cuve de récupération d'eau de pluie et d'une cabane individuelles. Nourrie, décompactée et enrichie – un agriculteur local a planté du maïs la pre-

mière année, puis du blé d'automne l'année suivante et le service espaces verts entrepose des feuilles des différents parcs de la ville en complément de l'apport de compost et de paille –, la terre sera prête à recevoir graines, semences et jeunes pousses. Cer-

taines parcelles accueilleront même les végétaux les plus remarquables et chers aux jardiniers qui auront pu être transplantés des anciens vers les nouveaux jardins.

Une promenade et des espaces publics

L'ensemble des jardins formera une bande verte. Elle s'étendra le long de la voie ferrée, à l'arrière du gymnase et jusqu'au collège Henri-Wallon qui disposera d'ailleurs d'une parcelle à jardiner de 320 m². Une promenade, allée piétonnière accessible à tous, traversera l'ensemble des jardins. Conçus comme des lieux de vie partagés, les espaces collectifs disposeront d'une aire de rencontre agrémentée de bancs et tables de pique-nique, d'un équipement multisport, d'une fontaine à eau et de toilettes sèches. L'installation de cabanes à oiseaux, de nichoirs à hérissons et à insectes renforcera la présence de la nature en ville, tout comme la plantation d'arbres fruitiers et la prairie fleurie qui reliera les jardins au parking (33 places de stationnement) créé dans le prolongement de la rue Clément-Bon. Enfin, à l'autre extrémité de cette bande verte, une trame mixte végétalisée reliera les jardins au futur écoquartier ♦ NP



► Jardiniers et agents de la Ville lors d'un atelier de concertation.

■ RÉHABILITATION DE LA SALLE PAUL-BERT



Le projet de réhabilitation et restructuration de la salle Paul-Bert est en cours. Destiné à accueillir spectacles et activités de proximité, l'équipement disposera d'une salle de

spectacle pour une jauge de 120 places assises et 300 en version "debout", d'un espace de convivialité destiné entre autres à la tenue de réunions (capacité d'accueil de 40 personnes assises et 100 debout) et d'un foyer pour les artistes en rez-de-chaussée ; de la régie et des locaux techniques, à l'étage. Les travaux doivent débuter en janvier 2014 et sont prévus pour durer dix-huit mois. Une réunion publique autour de la programmation de la vie associative, de la vie de quartier et de la vie culturelle aura lieu vendredi 6 décembre ♦ EM

■ RÉUNION PUBLIQUE PROJET LANGEVIN



Techniciens et élus de la Ville ont présenté le projet d'un nouveau programme de logements dans le secteur Langevin à l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue

le 30 septembre dernier. Le projet s'étend sur une parcelle de 3 500 m² qui accueille aujourd'hui une friche industrielle. Il repose sur la construction de 4 immeubles comprenant au total 68 logements mixtes (34 locatifs sociaux et 34 en accession privée), 4 locaux à vélo de 24 m², 64 places de stationnement (47 couvertes et 17 extérieures) et 40 stationnements publics aménagés sur la rue Paul-Langevin dont la requalification sera opérée jusqu'à la place Lucie-Aubrac. La livraison du programme est estimée pour fin 2016 ♦ EM

Salle

Paul-Bert

Une réunion publique sur le futur fonctionnement de la salle est programmée vendredi 6 décembre à 18 h à l'école Paul-Bert ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

Une concession pour la Zac Daudet

Entre les différents rapports d'activités largement débattus, le projet Daudet a été l'objet de plusieurs délibérations dont sa concession d'aménagement et le déplacement des jardins familiaux inhérents à sa construction. Avant cela, la motion adoptée lors des 16^e assises locales gérontologiques était portée à la connaissance du Conseil municipal qui l'a approuvée.

Le projet Daudet avance



Rappelant l'histoire du futur écoquartier, David Queiros a présenté le projet de concession qui concerne l'aménagement de la Zac Daudet, insistant sur l'importance des loyers abordables qui constitue un enjeu fondamental du futur écoquartier.

Le projet de concession pour l'aménagement des terrains fait suite à la création de la Zac écoquartier Daudet le 27 juin dernier. La Ville souhaite s'appuyer sur un concessionnaire pour entrer dans la phase opérationnelle. Il a été ainsi demandé à la SPL, Société publique locale, Isère amé-

nagement, d'être cet aménageur. Effectivement, cette société est un outil pour les collectivités qui en sont actionnaires. Elle a les compétences pour réaliser toutes les opérations d'aménagement, de construction, pour assurer l'exploitation des services publics à caractère industriel ou

commercial, et toutes autres activités d'intérêt général définies par ses actionnaires publics.

Il a donc été proposé de conclure la procédure de passation de la concession d'aménagement de la Zac au travers d'un contrat fixant les droits et obligations respectifs de la Commune et de l'aménageur. Ce contrat fixe notamment les conditions dans lesquelles la société réalisera ses missions sous le contrôle de la Ville. Enfin, avant le dossier de réalisation, les missions vont consister à retenir un architecte en chef de la Zac, une assistance à la maîtrise d'ouvrage sur la question de l'environnement, un bureau d'étude VRD paysagiste pour affiner le projet dans toutes ses dimensions. Pour le groupe écologie et quartiers solidaires, il apparaît que ce contrat est plus contraignant que ce qu'on connaissait avec Territoires 38. Parallèlement à la concession, les travaux de transfert des jardins familiaux et l'aménagement de la bande verte le long de la voie ferrée sont engagés (voir p.12).

Soutien à la motion des assises locales gérontologiques

Pour la première fois, la motion des assises locales gérontologiques a été présentée aux élu-es afin de faire adopter cette expression des retraités par l'ensemble du Conseil municipal.

Tous les deux ans, les assises locales gérontologiques ont lieu à L'heure bleue. La synthèse de cette rencontre se retrouve sous la forme d'une motion, souvent engagée de la part des retraités et personnes âgées.

Le groupe de travail avait choisi pour thème "La place des retraités dans la

ville : solidarité, citoyenneté, économie, les retraités s'investissent". C'est à partir de cette thématique qu'a été rédigée la motion dont voici quelques extraits : « ... *Plus que jamais il est important pour les retraités et personnes âgées de valoriser et défendre ce thème. Malheureusement l'actualité voudrait nous en éloigner. La crise vient renforcer les difficultés au quotidien et apporte son lot de souffrances sociales. Nous souhaitons aujourd'hui les exprimer et faire des propositions afin d'améliorer la vie des retraités* ».

Gilles Faury du groupe PRG/MRC a rappelé que les personnes âgées sont la composante la plus fragile de notre société et qu'elles s'expriment pour toute la population à travers cette motion remplie de solidarité.

Les propositions des retraités de Saint-Martin-d'Hères sont multiples, parmi elles, le fait que soit pris en compte leur attachement au modèle français du régime par répartition basé sur la solidarité tel que prévu par le Conseil national de la Résistance, la possibilité de vivre à leur domicile

tant que leur état de santé le permet, de prendre toute leur place dans la cité en tant que citoyen, en particulier en participant à des instances d'expression qui leur sont propres, que leur cadre de vie fasse l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics... Les élu-es ont unanimement salué ce travail accompli par les aînés de la Commune.



Opération "Voltaire"

Dans le cadre du dispositif d'aide aux communes, la Métro a fixé les conditions de recevabilité d'un accompagnement financier des communes sur la période de 2011-2015 pour la réalisation d'opérations de constructions neuves répondant à plusieurs caractéristiques dont la mixité sociale et la densité.

L'opération "Voltaire" a pour objectif de remplacer le parc de logement vétuste (ensemble de la Plaine), d'amé-

nager le quartier et de mettre en relation les espaces et équipements publics. Cette opération concerne un tènement triangulaire dégagé lors des différentes restructurations du groupe scolaire Voltaire. Le projet pourra s'organiser autour de quatre bâtiments en R+3 et R+5 et bénéficiera de la ligne de bus n° 33 et du tramway ♦ ACB

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal sur le site Internet de la Ville www.saintmartindheres.fr

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 27 novembre, à 18 h en Maison communale ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Participation, il ne suffit pas de parler finances



Brigitte Pinède

Les grands projets inutiles et nuisibles sont : le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (site occupé depuis plusieurs années par les militants, paysans et citoyens), la ligne TGV Lyon-Turin, le gaz de schiste, et plus près de chez nous l'A51, les grands stades, le projet de l'esplanade à Grenoble, et chez nous Neyrpic tel qu'il est proposé. Ces zones font partie des ZAD (Zones A Défendre).

Nous nous inscrivons dans cette démarche, notamment quand ces projets ne sont pas construits avec les habitants et sont imposés avec de mauvais arguments : besoins de consommation à assouvir, création d'emplois surestimée. Ils ne servent pas l'intérêt général au regard de l'argent public investi. C'est pourquoi nous voulons un projet alternatif sur le site Neyrpic.

L'idée est de penser un monde plus humain en agissant localement, mais également en lien avec un engagement international, car nous ne souhaitons pas vivre à travers le consumérisme, en exploitant la misère et en faisant la guerre ailleurs. Nous pourrions contester bien d'autres choix financiers, mais n'en avons pas la place ici. <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/> ♦

■ GROUPE UMP

L'avenant du doute



Mohamed Gafsi

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté pour une délibération portant sur un avenant concernant la compagnie de chauffage. Pour résumer en quelques mots, il s'avère que depuis 2008, il s'est constitué un collectif qui a porté devant le tribunal des revendications concernant des surfacturations attribuées à cette même compagnie, accusée de surcroît de faire des bénéfices supérieurs à ceux prévus. Cet avenant stipule qu'une baisse de 8 % sera désormais pratiquée par la compagnie de chauffage, sans pour autant nous éclairer sur l'impact qui sera répercuté sur les factures des usagers. De ce fait notre groupe a décidé de voter contre cet avenant, estimant que cet "effort" reste insuffisant. La compagnie de chauffage, dont le premier actionnaire est la ville de Grenoble, effectue un bénéfice de plus d'un million d'euros par an, et à terme devrait stabiliser celui-ci à cinq cent mille ! Rejoignez nous : ump38400@live.fr ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

Une politique de logements sociaux à double tranchant



Asra Wassfi

Il faut du logement "public" ! assène la majorité politique en place. Si, sur le fond, la France manque de logements, est-ce vraiment à nos contribuables martinérois de compenser pour les autres communes qui ne veulent pas prendre leur responsabilité avec plus de 40 % de notre habitat ? Les personnes qui n'accèdent pas à la propriété s'inscrivent durablement dans la précarité locative et arrivent à la retraite sans un bien sans compter la ghettoïsation. Est-ce à la collectivité de prendre en charge encore et toujours ces politiques de précarisation massive ? Ne faut-il pas plutôt aider chacun à se sécuriser par un bien propre qui permet la liberté de vivre et l'autonomie des opinions ? Il va s'en dire qu'une personne bénéficiant d'un logement social est difficilement libre dans ses idées, le logement étant attribué par des barons locaux. Quand on vous dit qu'on crée de nouveaux logements sociaux, posez-vous la question du petit chaperon rouge « Comme vous avez de grandes dents ? » « C'est pour mieux te manger mon enfant ! ». Rejoignez-nous pour l'alternative 2014 : asra.wassfi@yahoo.fr ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Le saviez-vous ?



Michelle Veyret

À Saint-Martin-d'Hères, la casse du service postal monte d'un cran. En février 2014, la Poste du 8-Mai-1945 devrait être amputée de son service de distribution. Si cette restructuration devenait effective, le centre de distribution pourrait être transféré à Eybens. Cette restructuration mettra la Poste du 8-Mai-1945, qui compte 37 agents dont 27 facteurs (titulaires et précaires), en danger de fermeture. Sachant que le service de distribution de Saint-Martin-d'Hères dessert aussi Gières et Venon, cette concentration du service de la distribution occasionnera inévitablement des retards, une dégradation de ce service public sur toutes les communes concernées et une détérioration importante des conditions de travail des agents de La Poste.

Moins de boîtes aux lettres

Dans les quartiers (à la Galochère par ex.), les habitants constatent la disparition de boîtes aux lettres. La fermeture du centre de distribution et le transfert des boîtes postales de Saint-Martin-d'Hères vers Eybens aurait pour répercussion des suppressions d'emplois, des emplois précaires, des tournées supprimées, du courrier en retard, des recommandés à aller chercher à Eybens. Nous refusons ces dégradations du service postal : les boîtes aux lettres doivent être réinstallées, les boîtes postales et le centre de distribution maintenus à la Poste du 8-Mai-1945. C'est de ce dernier que partent nos facteurs et nous n'acceptons pas qu'ils partent à Eybens, alors que leurs

tournées sont déjà surchargées (1 000 recommandés par jour) et qu'ils font des heures supplémentaires non payées pour finir leur distribution.

À l'heure où le chômage fait des ravages, La Poste, alors qu'elle pourrait et devrait créer des emplois, détient le record de suppressions de postes (90 000 en 10 ans).

Merci l'Union européenne !

Le gouvernement PS/EELV a signé, en juillet 2013, un contrat d'entreprise avec la Poste poursuivant la politique de la droite : marchandisation et privatisation de la Poste. Il le fait, comme la droite, en acceptant l'ouverture à la concurrence de l'Union européenne (UE) : mise en concurrence des salariés et "casse" des grands services publics ; 6 Français sur 10 estiment que l'UE a un impact négatif sur leur vie (sondage CSA de septembre 2013). Rappelons que les directives de l'UE sont toujours illégitimes en France : 54,67 % des Français (60,84 % à Saint-Martin-d'Hères) ont dit "non" à la libre concurrence et au traité de constitution européenne le 29 mai 2005. Arrêtons le processus européen de marchandisation et de privatisation. Demandons le rétablissement du statut public et du monopole public de la distribution du courrier.

Le Groupe communiste et apparentés s'associe pleinement à la pétition initiée par les communistes et vous invite à rejoindre le millier d'habitants qui a déjà répondu favorablement à cet appel, pour un grand service public postal ! <http://www.pcf-smh.fr/la-poste-la-mobilisation-des.html> ♦

GROUPE PARTI DE GAUCHE

Résoudre, c'est une obligation, le "malaise" du monde sportif



Thierry Semanaz

En début de mandat, nous avons défini clairement la politique sportive de la ville et voté, enfin, d'une manière transparente les critères politiques d'attribution de subventions aux associations sportives de la ville.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des dysfonctionnements dans le monde sportif.

Parce que :

- nous n'avons pas su prendre en compte les requêtes légitimes des clubs concernant leurs contraintes gestionnaires et financières et que la révision des contrats d'objectifs et de

moyens est plus que jamais d'actualité.

- le climat de confiance, existant depuis des années entre la Ville et l'Office Municipal des Sports, s'est dégradé.

- il est certain que le bénévolat étant beaucoup moins développé que par le passé,

- il est très compliqué d'être à la tête de clubs sportifs.

Il est impératif de lancer les "Etats Généraux du Sport". Pas une réunion inutile. Non ! Pour être concret et définir avec tous les acteurs du sport comment nous organiser pour repartir de l'avant... pour le bien de tous nos jeunes sportives et sportifs ♦

GROUPE SOCIALISTE

Il en est ainsi de beaucoup de domaines politiques : parfois il faut s'interroger



Philippe Serre

Suite à la démission de certains membres de l'Office municipal des sports, nous tenons à souligner la valeur de l'engagement de ces bénévoles qui ont donné de leur temps aux valeurs du sport, aux sportifs et à la discussion avec la Municipalité. Quand on sait à quel point le bénévolat est difficile aujourd'hui, nous tenons à remercier ces responsables associatifs pour ces années d'engagement, et souhaitons qu'il ne s'arrête pas là. Nous souhaitons qu'une réflexion puisse s'engager rapidement pour retrouver de la confiance et pour que chacun se sente respecté sans

avoir l'impression que l'équité de traitement est trop souvent absente de certaines décisions. Il faut que nous sachions, élus et responsables sportifs, nous dire la vérité dans le respect de l'engagement de chacun et construire des politiques publiques ensemble. C'est en tout cas notre engagement. Nous restons pour cela à la disposition de chacun ♦

GROUPE PRG/MRC

La vieillesse dans la cité



Gilles Fauray

Dans un contexte des finances publiques où le concept de solidarité semble s'effacer petit à petit, il est nécessaire de souligner l'importance de prendre en charge les personnes à besoins particuliers, au premier rang desquelles figurent les personnes âgées dépendantes. Alors que nationalement très peu de décisions sont prises pour les prendre en charge, il faut saluer l'initiative locale de notre syndicat intercommunal de gérontologie (Symage), dont notre Commune est membre, qui a permis l'ouverture à Eybens d'un nouvel établissement d'accueil pour cette ca-

tégorie de personnes âgées. Mais le besoin est grand et il serait souhaitable que d'autres initiatives du même type voient le jour ♦

■ FESTIVAL INTERNATIONAL

Quand science rime avec poésie

La 18^e édition du Festival international de poésie, qui se tiendra du 25 octobre au 30 novembre, aura pour thème "Sciences, techniques et poésie". Parrainé par Jean-Pierre Luminet, astrophysicien, l'événement fera la part belle à l'art, avec Rachid Koraïchi, plasticien, à la réflexion et à l'étonnement.

une grande satisfaction que Brigitte Daïan accueille dans le cadre du festival Jean-Pierre Siméon, directeur du Printemps des poètes, qui mène une réflexion active sur le rôle de la poésie dans l'éducation.

La jeunesse à l'honneur

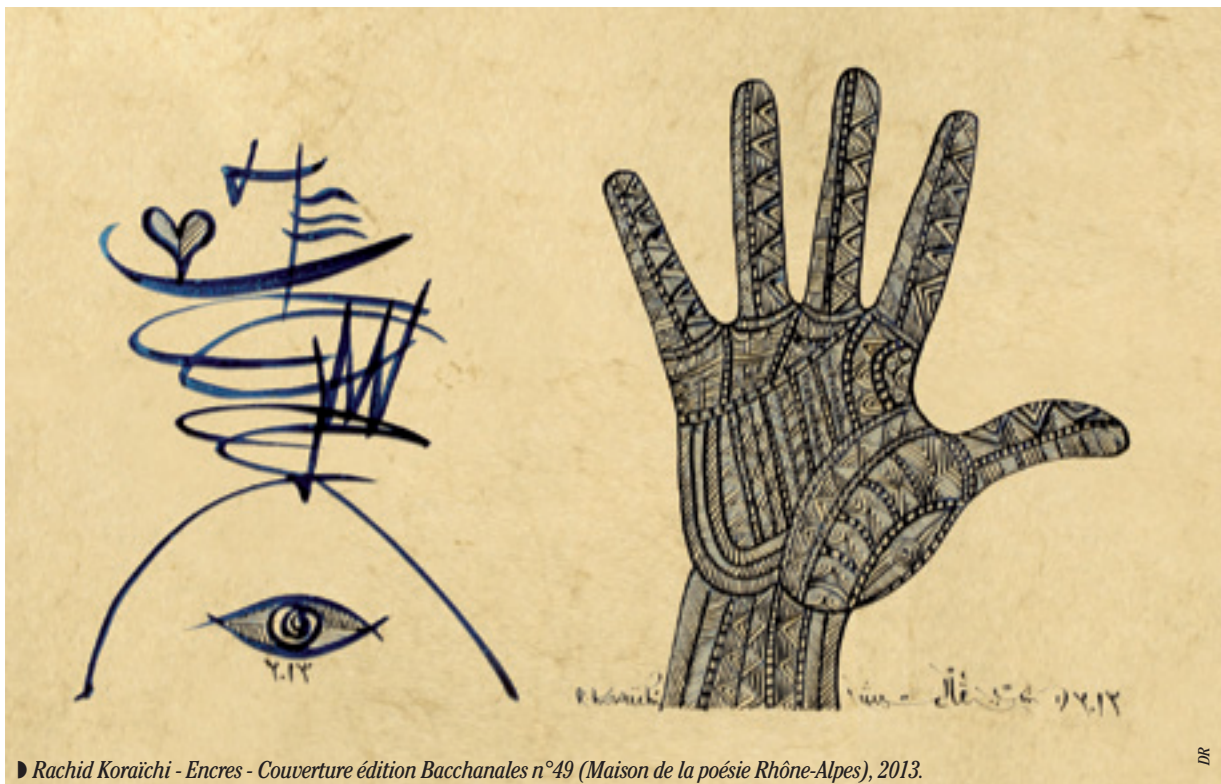
Outre la programmation hors les murs, dans toute la région, L'heure bleue accueillera le festival du 22 au 24 novembre avec le marché des éditeurs. Vendredi 22 novembre sera une journée dédiée à la jeunesse, avec une restitution des ateliers scolaires, une scène ouverte réunissant poètes et élèves désireux de lire leurs textes et des ateliers. Le samedi matin sera consacré à des ateliers. L'après-midi, un débat animé par Patrice Beray, journaliste à *Mediapart*, réunira Jean-Pierre Luminet, Armand Gatti et Jean-Jacques Hocquart. Parallèlement, dans le prolongement du partenariat initié en 2012 avec Brigitte Baumié, fondatrice de l'association Arts Résidences, Fabienne Swiatly et Djenebou Bathily, slameuse sourde, iront à la rencontre du public. La plupart des manifestations seront d'ailleurs traduites en langue des signes (LSF). La soirée se clôturera en beauté avec Daniel Mesguich, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, qui mettra en scène des textes de la revue *Bacchanales*. Dimanche matin auront lieu des cafés-rencontres. L'après-midi, une scène poétique et musicale avec l'Ensemble 101, collectif de chant contemporain débridé, animée notamment par Jean-Luc Despax, critique littéraire et slameur corrosif, ne devrait pas laisser indifférent ♦ EC

Programmation complète sur www.maisondelapoiesierhonealpes.com

Art

Symbolique

Artiste de renommée internationale, Rachid Koraïchi puise son inspiration dans la civilisation islamique. Son style, symbolique, s'exprime par des figures et des nombres, dont le 7, chiffre récurrent dans le Coran. Trente-cinq planches originales illustrent la revue *Bacchanales* et ses œuvres seront exposées à la Bibliothèque du centre-ville de Grenoble du 7 au 30 novembre ♦



► Rachid Koraïchi - Encre - Couverture édition *Bacchanales* n°49 (Maison de la poésie Rhône-Alpes), 2013.

« Le chercheur travaille comme un créateur, il est dans l'imaginaire », explique en préambule Brigitte Daïan, présidente de la Maison de la poésie Rhône-Alpes (MPRA). La science et la poésie ont de tout temps tissé des liens forts. Jean-Pierre Luminet, parrain de l'événement, en est l'illustration parfaite. Astrophysicien, spécialiste des trous noirs et de la cosmologie, il est également romancier et poète. L'Oulipo (Ouvroir de littérature

potentielle), groupe de recherche en littérature et mathématiques fondé notamment par Raymond Queneau dans les années 1960, symbolisera aussi cette passerelle avec Frédéric Forte.

Démystifier la poésie

Une belle façon de décrocher les frontières pour la MPRA, qui se définit comme « un passeur », capable de susciter des rencontres entre différents univers et de faire découvrir la

poésie à un public toujours plus vaste. Brigitte Daïan entend d'ailleurs poursuivre le travail de sensibilisation en direction des plus jeunes. Les ateliers réalisés tout au long de l'année dans les MJC et les établissements scolaires portent leurs fruits, notamment avec les enfants en situation d'échec scolaire, qui retrouvent le goût de l'école et de l'écriture. C'est aussi en direction des adultes que la MPRA entend démystifier la poésie, avec notamment le Mardi de la poésie qui réunit une fois par mois deux poètes et le public dans une ambiance de cabaret. Démystifier la poésie, c'est aussi la proposer là où on ne l'attend pas comme ce fut le cas lors de l'édition 2013 du Printemps des poètes où les Bip (Brigades d'intervention poétique), en partenariat avec la Tag, ont lu des poèmes dans des lieux publics (le tramway, la Poste, au marché Champberton). C'est donc avec

■ ESPACE VALLÈS

SAMUEL ROUSSEAU

De part et d'autre



« Vidéaste-architecte, magicien-bricoleur, Samuel Rousseau s'invente au fil des ans un art de la rencontre fabuleuse et de l'infinité des possibles. Entre le géant et le minuscule, le yin et le yang, la vie et la mort, le réel et le virtuel, il ne choisit pas, il donne à penser. À rêver.

L'art visuel de Samuel Rousseau est né de la marge de ses cahiers, de l'ennui qu'il lui a fallu remplir de formes et de rêves. L'ancien squatteur du Brise-Glace, retoursseur de manches et technicien accompli, se nourrit depuis ses débuts de cette énergie performative. Faire tourner les machines. Dire aux espaces de se plier, de se tordre, à la vision d'advenir. S'il y a du Sisyphe chez cet artiste-là, bricoleur matinal vissé à son établi ou son ordinateur, c'est un Sisyphe sinon heureux du moins lucide et gai. [...] Remettre sur le métier, chaque jour, patiemment, en homme pressé... qui prend son temps. [...] » ♦ Danielle Maurel, pour *Périphériques*

• Du 22 novembre au 21 décembre

Exposition en collaboration avec Le VOG (Fontaine) et en résonance avec la Biennale de Lyon.

■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-DÉBAT

Les enfants valises

Documentaire de Xavier de Lauzanne. Soirée en partenariat avec La Cimade et en présence du réalisateur.

En France, l'école a pour obligation d'accueillir tous les mineurs de moins de 16 ans, français ou étrangers, en situation légale ou non. Xavier de Lauzanne a posé sa caméra sur les bancs de l'école pendant un an où Aboubacar, Dalel, Hamza et Thierno font leurs premières armes.

Jeudi 14 novembre à 19 h 30

CINÉMATÉLIERS

Un Monde d'images

• Projections : *Cul de bouteille*, de Jean-Claude Rozec et *L'éléphant et les quatre aveugles*, de Vladimir Petkevitch

• Animation : sculpture ton imaginaire en pâte à modeler !

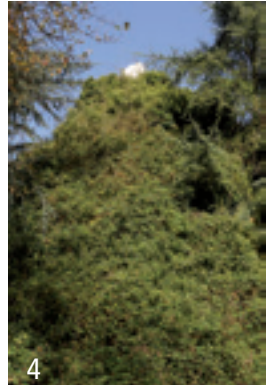
• Rencontre avec un médiateur du Musée de Grenoble.

Mercredi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h

■ SCULPTURES DANS LA VILLE

Comme un musée à ciel ouvert

Quel est le point commun entre un sablier et un coffre-fort ? Ce sont toutes deux des sculptures installées dans la ville de Saint-Martin-d'Hères. Une belle façon de favoriser la rencontre entre l'art contemporain et les habitants hors des institutions muséales.



1 - Le sablier • 2 - Les retrouvailles • 3 - Tumulus (1978) • 4 - Tumulus (2013) • 5 - L'éternité • 6 - Le site archéologique • 7 - La girouette • 8 - La triade.

Les Martinérois(es) les côtoient, les contournent... bien souvent, sans s'en apercevoir, tant elles font partie de leur environnement familier. Référence ou clin d'œil décalé à la symbolique du site voire même détournement d'objet, ces œuvres entretiennent un lien durable avec leur environnement. Soumises aux aléas météorologiques, à l'usure naturelle du temps, elles peuvent aussi subir l'empreinte humaine lorsqu'elles sont marquées par des tags ou des graffitis.

Le 1 % artistique

Ces œuvres sont des commandes publiques et s'inscrivent pour la plupart dans le cadre du 1 % artistique. Initié par un décret en 1951, ce dispositif oblige le maître d'ouvrage, lors d'un chantier de réhabilitation ou de construction d'un bâtiment public, à consacrer 1 % du coût des travaux HT à la commande d'une œuvre d'art originale. Il s'inscrit dans une démarche d'encouragement à la création artistique et de soutien aux artistes contemporains. Ce dispositif concernait au départ les bâtiments de l'Éducation nationale. Puis, dans les années 1980, avec les lois de décentralisation, il s'est étendu à la majorité des constructions publiques de l'État et

des collectivités territoriales. Chaque projet est soumis à un appel à candidatures. Un comité artistique est chargé de définir et d'approuver la commande. Après réception de l'œuvre, le commanditaire en devient propriétaire et prend à sa charge l'entretien, la maintenance voire la restauration de l'œuvre. Dans la Zac Champ-Roman, le passant peut croiser trois Abribus très singuliers ! Le premier, *L'avare* (à l'intersection de l'avenue Gabriel-Péri et de la rue Georges-Sadoul), réalisé par Charles Semser, est polychrome et anthropomorphe. Le deuxième, *Le site archéologique*, de Max Herlin (rue des Essarts), est conçu comme une ville engloutie. Enfin, *Le coffre-fort*, de Michel Gérard (rue du Tour de l'eau), comporte une façade pleine et stylisée et une façade éventrée pour laisser entrer les passagers du bus. L'artiste aime jouer parfois avec les éléments naturels. Ainsi, Claude Viseux a conçu *Le sablier* (intersection de la rue Georges-Sadoul et de la rue de l'Isle) en acier poli, ce qui confère à l'œuvre un effet miroir dans lequel se reflète le paysage.

Symbiose avec la nature

Parfois, l'œuvre a été étudiée pour faire corps avec la nature. *Tumulus*, de Jean-Pierre Raynaud (rue du Tour

de l'eau), est une colline artificielle parsemée à l'origine de sapins sur laquelle trône une stèle en céramique blanche, en référence aux paysages montagneux. Elle est aujourd'hui envahie de verdure et il faut un œil averti pour la découvrir ! Parfois, la commande répond à une volonté commémorative. *L'éternité*, de l'artiste Toros (place du 24-avril 1915), rend hommage au génocide arménien et à Missak Manoukian, chef d'un groupe de résistants exécutés en 1944. L'œuvre peut aussi restituer l'atmosphère d'un lieu. *Les retrouvailles*, de Jeff Saint-Pierre, au foyer-logement Pierre-Sémard, représentent un grand-père déstabilisé par l'élan de son petit-fils qui prend appui contre

une chaise. Certains artistes profitent du vaste espace qui leur est confié pour créer des sculptures monumentales. C'est le cas de *Giratoire*, de Evelynne Iehle (rond-point Nelson-Mandela), ou encore de *La triade*, de Claude Viseux (place de la Triade), un arc majestueux en acier poli surmonté de deux sphères. Quant à *La girouette* de Condé (place Etienne-Grappe), conçue avec l'ébéniste Chambon, elle laisse entrevoir chaque pièce comme autant d'éléments d'un mécanisme interne, dont la partie supérieure se meut avec le vent ♦ EC

Source : Saint-Martin-d'Hères, inventaire des œuvres d'art, mémoire de stage de Lauranne Bonfils, secteur patrimoine de la Ville.

■ L'ART URBAIN

La ville de Saint-Martin-d'Hères compte quarante-neuf œuvres d'art. Fruit d'une commande publique auprès d'artistes, l'œuvre peut être réalisée dans le cadre d'ateliers avec des MJC ou des établissements scolaires. Toutes les formes de création et d'expression artistiques sont susceptibles de prendre place dans l'environnement urbain. Les sculptures, les arts graphiques et visuels, au même titre que les installations paysagères ou le land art (mouvement artistique dont les œuvres, créées à partir de matériaux naturels – bois, terre, pierre, sable, etc. – sont exposées à l'érosion naturelle) ont droit de cité. Ainsi, les formes les plus classiques côtoient des créations plus contemporaines (graffitis, tags...) et apportent un supplément d'âme à l'espace public ♦

Rencontre

D'auteur

Jacques Penin, nouvel auteur grenoblois, vient présenter son recueil de nouvelles *L'homme est-il bon ? En ragoût peut-être...*, samedi 30 novembre à 9 h 30, à la bibliothèque Romain-Rolland ♦

Atelier

Multimédia

"Nos amis les réseaux sociaux" : tel est le thème de l'atelier multimédia proposé par la bibliothèque Paul-Langevin le samedi 9 novembre de 10 h à 12 h. Deux heures pour bien comprendre les réseaux sociaux et comment les utiliser. Renseignements et inscriptions : 04 76 42 76 88 ♦

Agenda

BASKET

CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.

FOOT

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.
CHAMPIONNAT DE L'ISERE
UOP en promotion d'excellence, poule A.
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A.
ATS en 2^e division, poule A.

HAND

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.

RUGBY

COMITE DES ALPES
SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.
VOLLEY
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 9 nov.

HAND

GSMH Guc 1 > Selestat-Alsace
GSMH Guc 2 > Albertville-Ugine
VOLLEY
Passy-Sallanches > ESSM fém.

Dimanche 10 nov.

FOOT

Sevenne > ASM 1
UOP > Sud-Isère
ASM 2 > Noyarey
ATS > St-Paul de Varcès

RUGBY

Vaulnaves > SMH rugby

Samedi 16 nov.

HAND

Cernay-Wattwiller > GSMH Guc 1

BASKET

Portes de l'Isère > ESSM masc.

Dimanche 17 nov.

FOOT

ASM 1 > Oullins
Deux Rochers > UOP

Crolles > ASM 2

ATS > Asiég

RUGBY

SMH rugby > Romans

BASKET

ESSM fém. > Le Versoud

HAND

Rhodia-Roussillon > GSMH Guc 2

Samedi 23 nov.

HAND

GSMH Guc 1 > Asnières
GSMH Guc 2 > Vizille

■ TROPHÉES DES SPORTS

Honorer les valeurs du sport

La troisième édition des Trophées des sports s'est tenue vendredi 11 octobre à L'heure bleue. L'occasion pour la Ville de récompenser l'action et les résultats des associations sportives locales.



Parrainée par le handballeur international Bertrand Gille (double champion d'Europe, du monde et olympique), cette nouvelle édition a récompensé de nombreux dirigeants et sportifs martinérois. En ouverture, le maire René Proby a souligné l'importance du sport dans notre quotidien : « *Le sport fait partie de notre vie, il est un formidable vecteur d'épanouissement. Il fait appel à des valeurs que la collectivité partage comme l'engagement, la solidarité et le respect des autres.* » De son côté, l'adjoint au sport Fernand Ambrosiano a ajouté qu'« *au-delà des performances sportives, la Ville a tenu à encourager toutes les actions en faveur de l'accès au sport pour toutes et tous, du développement du handisport et de la lutte contre le dopage* ». Et l'élu de conclure : « *Nous fêtons aujourd'hui une vie sportive riche et foisonnante qui contribue au vivre ensemble dans notre commune.* » Puis ce fut au tour des lauréats de monter sur scène

pour recevoir leur trophée, fruit de leur exploit ou de leur engagement dans la vie du club et qui contribue au développement d'une image positive de la commune, ici à Saint-Martin-d'Hères, mais aussi dans le département, en France voire même à l'international pour certains athlètes qui portent haut les couleurs de la Ville. Parmi les récipiendaires de cette troisième édition des Trophées des sports, des dirigeants d'associations, engagés pour certains depuis plusieurs décennies. C'est le cas de Gilbert Cotté qui quitte la présidence du club de rugby après près de trente ans de bons et loyaux services. « *Un jour il faut savoir s'arrêter. Présent au club comme bénévole depuis vingt-sept ans, j'ai assumé le rôle de président durant seize années. Durant toute cette période, j'ai connu des hauts et des bas, de bons résultats et aussi des moins bons. C'est aussi ça le sport.* » Son homologue du tennis, Marcel Cenatiempo, récompensé également, a, lui aussi,

fait le choix de laisser sa place à une nouvelle équipe. Du côté des sportifs, l'une des plus belles performances de l'année a été réalisée par le cycliste Anthony Girollet : « *Je m'entraîne dur chaque jour pour être performant. Parfois, il faut faire des sacrifices pour*

avoir des résultats. » Le sport scolaire a également été mis à l'honneur lors de cette cérémonie, via les exploits des judokates du collège Édouard-Vaillant et des filles de l'aviron au lycée Pablo-Neruda ♦ EM

■ LE PALMARÈS 2013 PAR CATÉGORIES

Dirigeants et bénévoles

ESSM gymnastique : Juliana Faure, Nathalie Chambouleyron, Laurinda Matthieu ; ESSM-Agri tennis : Marcel Cenatiempo ; ASM football : Khalil Yediou ; SMH rugby : Gilbert Cotté.

Performance, sport d'équipe

UNSS lycée Pablo-Neruda : équipe (-18ans) d'aviron ; SSSVS collège Édouard-Vaillant – judo (-18 ans femme) : Manon Faravoni, Mathilde Grégoire, Kathlén Guilhemjouan, Amandine Pauron ; Jeune officiel : Laurine Morgana ; ESSM basket : équipe masculine départementale senior (+18 ans).

Performance, sport individuel

ESSM cyclisme (-18 ans homme) : Anthony Girollet ; Taekwondo Club Martinérois (-18 ans femme) : Emma Griotto ; ESSM boules lyonnaises (+18 ans hommes) : Nacer Boucherba ; ESSM force athlétique (+18 ans femme) : Isabelle Baali.

Performance, handisport

ESSM Kodokan Dauphiné : projet avec l'Esthi.

Événementiel

GSMH-Guc handball : Masters de handball 2013.

Développement durable

OMS : Centre médico-sportif ♦

■ INITIATION AU SELF-DÉFENSE AVEC L'ESTHI



Sensible aux problématiques du handicap, l'ESSM Kodokan Dauphiné a, depuis toujours, accueilli des personnes porteuses d'un handicap au sein de sa structure. « *Tout le monde peut faire du judo. Nos cours*

s'adaptent en fonction des publics », précise Patrice Veille, directeur technique. La pratique du handijudo à Saint-Martin-d'Hères a d'ailleurs obtenu de probants succès avec la médaille de bronze de Cyril Morel aux

jeux paralympiques d'Atlanta en 1996. Le judoka, souffrant d'une déficience visuelle, avait été formé au sein de l'association martinéroise. C'est donc avec un regard averti que le club a construit un nouveau projet handisport avec l'Esthi. « *Après une première année réussie, nous poursuivons les cours hebdomadaires avec un groupe d'une dizaine de personnes* », explique Adrien Marcone, entraîneur responsable du cours. D'une durée d'une heure et demie, le cours est une initiation au self-défense. « *L'objectif est de leur enseigner des techniques de défense adaptées à leur handicap. Je mets donc en place des simulations d'agressions et leur apprend des pa-*

rades puis des attaques. En utilisant par exemple leur fauteuil comme une arme, j'essaie de leur montrer que leur handicap doit être une force et non une faiblesse », conclut le jeune entraîneur, qui dispose d'un brevet d'Etat et qui a suivi différentes formations pour encadrer des publics porteurs d'un handicap. Expérience sportive et humaine fortement appréciée, tant par les participants de l'Esthi (tous présents le jour de la remise des Trophées des sports) que par son encadrant et toute l'équipe du judo de Saint-Martin-d'Hères, cette action s'inscrit dans le projet de l'association comme ayant vocation à se pérenniser ♦ EM

■ CYCLISME

À l'assaut du Murier

Alexis Todeschini, le jeune espoir du Vélo-club de Vaulx-en-Velin, a remporté la montée cycliste du Murier en un temps record de 22 minutes et 33 secondes. Cette course automnale clôture la saison sur route.



Dimanche 20 octobre, route des maquis, 10 heures. Alors que le départ de la montée cycliste du Murier doit être donné dans une demi-heure, tous les regards se tournent vers le ciel où de méchants nuages noirs sont prêts à déverser leurs trombes d'eau. « Nous venons de repérer en voiture le parcours jusqu'à l'arrivée et par endroit, en raison de la pluie des jours précédents, la route est glissante, surtout dans les sous-bois, avec des feuilles mouillées et des châtaignes écrasées sur la chaussée. Nous avons dû d'ailleurs nous munir de balais pour nettoyer certains secteurs trop dangereux », déclare Sylvain

André, le président de l'ESSM cyclisme, association organisatrice de la course. « Cette compétition de cote en ligne s'inscrit parmi les plus sélectives de la région avec une distance de 8 km 300, un dénivelé de 580 mètres et un pourcentage moyen de 7 %. »

L'ascension du Murier

L'édition 2013 n'a pas failli à sa réputation et c'est un peloton fort de quatre-vingt dix coureurs qui s'est élancé dans l'étroite route des Maquis menant au Murier. « Nous sommes partis très rapidement et dès les premiers lacets, au lieu-dit Le Bernard, je me suis retrouvé en tête de la course

avec un groupe de trois hommes », explique Alexis Todeschini, le jeune espoir du Vélo-club de Vaulx-en-Velin. « C'est dans la longue ligne droite sous les arbres, avant le passage au Murier, que je me suis échappé seul, laissant mon poursuivant immédiat, Mikaël Gallego, à une quinzaine de secondes. » Le jeune coureur d'à peine vingt ans a ensuite conforté son léger avantage en franchissant la ligne d'arrivée jugée à l'intersection de la route des 4 seigneurs et de la descente vers Herbeys, avec 13 secondes d'avance sur Mikaël Gallego (ASC Macôt-la-Plagne), triple vainqueur de cette course, et 1 minute et 47 secondes

sur Philippe Meunier (Cyclisme Alpes compétition). « J'avais déjà participé à cette épreuve il y a deux ans et j'avais fini à la troisième place. Cette victoire me satisfait doublement puisque je bats le record du temps de montée, l'établissant à 22 minutes et 33 secondes », se félicite Alexis Todeschini. Stagiaire au Pôle espoir de cyclisme de Saint-Etienne tout en y préparant un diplôme universitaire de technologie, le jeune coureur est membre de l'équipe cycliste du Vélo-club de Vaulx-en-Velin depuis deux ans où il évolue en DN 1 (Division nationale une). « La montée du Murier était pour moi la dernière course en ligne de la saison et cette victoire me permet de terminer celle-ci en beauté ! » ♦ FR

Retrouvez le reportage photos et les résultats complets de la course sur www.saintmartindheres.fr

■ SUR PISTE

L'ESSM cyclisme est un club formateur qui propose la pratique du vélo sur route et sur piste. Bénéficiant de la proximité du vélodrome d'Eybens, les jeunes pistards du club martinérois s'initient à cette discipline en s'y entraînant deux fois par semaine, sous la conduite de Philippe Tarantini, vainqueur des six jours cyclistes de Grenoble en 1991. Samedi 19 octobre, Anthony Girollet a remporté le Challenge Routens sur piste, en catégorie cadet, et Julien Ruffinengo a fait de même chez les seniors.

Infos : essmcyclisme.fr

■ FORCE ATHLÉTIQUE

Haut niveau

Le jeune athlète martinérois, Romain Picot-Guerraud, vient de conquérir le titre de champion d'Europe de l'Ouest tout en menant en parallèle son doctorat de pharmacie.

Abientôt vingt-six ans, Romain Picot-Guerraud déroule une carrière de sportif amateur de haut niveau dans un sport peu médiatisé, la force athlétique, tout en menant de front des études supérieures de doctorat en pharmacie. « Pour concilier les deux, j'ai organisé ma vie de façon très méthodique. Côté sport, l'entraînement est quasi quotidien et je m'astreins à une hygiène de vie très équilibrée, notamment sur le plan alimentaire. Quant à mes études en pharmacie, le rythme est également très soutenu car je suis interne au CHU où je dois assurer des gardes de nuit. » En 2013, le jeune athlète du club local s'envole vers la Russie où il fait partie

de la délégation de l'équipe de France au championnat du monde : il en reviendra avec la médaille de bronze. Mais la médaille d'or étant la plus belle, Romain la décrochera quelques mois plus tard lors du championnat d'Europe de l'Ouest en conquérant le titre ! « Une véritable aventure humaine et sportive », s'exclame-t-il ! Avec Kader Baali et Sofiane Belkesir, autres athlètes internationaux du club martinérois, Romain Picot-Guerraud se prépare désormais à la finale de la Coupe de France par équipe qui se déroulera le 14 décembre, où les trois hommes espèrent ramener le titre à Saint-Martin-d'Hères comme en 2011 ♦ FR



Dimanche 24 nov.

FOOT

Grand-Croix-Lorette
> ASM 1
UOP > Seyssins
ASM 2 >
Valmontoise
St-Martin d'Uriage
> ATS

Mardi 26 nov.

VOLLEY

ESSM fém. > Pôle
Espoirs Lumière
A 20 h 30

Samedi 30 nov.

BASKET

ESSM masc. >
Vallons de la Tour
Dimanche 1^{er} déc.

FOOT

ASM 1 > St-
Maurice l'Exil
UOP > Crachier
FC2A > ASM 2
ATS > Sassenage

RUGBY

Plaine de l'Ain >
SMH rugby

BASKET

St-Victor de Cessieu
> ESSM fém.

VOLLEY

St-Christo-
Grammond > ESSM
fém.

Lieux et heures des rencontres

BASKET

ESSM masc. au
gymnase Colette-
Besson le samedi
à 20 h 30.

ESSM fém. au
gymnase Colette-
Besson le dimanche
à 15 h 30.

FOOT

Toutes les
rencontres ont lieu
le dimanche à 15 h.

ASM (Association
sportive
martinéroise)
au stade Benoît-
Frachon et au stade
Just-Fontaine.
UOP au stade
Victor-Hugo.
ATS au stade
Auguste-Delaune.

HAND

GSMH-Guc masc.
à la halle des sports
Pablo-Neruda le
samedi à 20 h 30.

RUGBY

SMH rugby
au stade Robert-
Barran le dimanche
à 13 h 30 pour
l'équipe réserve
et à 15 h pour
l'équipe 1.

VOLLEY

ESSM fém. au
gymnase Jean-
Pierre-Boy le
dimanche à 16 h

■ GRAND ÂGE ET HANDICAPS

Dans la peau de nos aînés...

Le Mois de l'accessibilité s'est déroulé cette année sous le signe du vivre ensemble. Comme on vit d'autant mieux ensemble que l'on se comprend, s'accepte et se respecte mutuellement, la programmation martinénoise a accordé une large place aux mises en situation. Mardi 8 octobre, les visiteurs ont pu ressentir dans leur chair les effets du vieillissement.



► Pose d'une orthèse pour simuler le vieillissement musculaire et articulaire.

Exercice pour le moins difficile et éprouvant que de se déplacer et de se servir à boire le corps et les membres enserrés dans des appareils – appelés orthèses – destinés à simuler le vieillissement physiologique du corps, des muscles et des ar-

ticulations ! Très périlleux également de tenter de picorer des olives à l'aide d'un cure-dent quand, au bras et au poignet raidis par l'orthèse viennent s'ajouter des déficiences visuelles parfaitement bien imitées par des lunettes simulatrices de la cataracte,

d'un glaucome ou de la DMLA⁽¹⁾. Se glisser dans la peau de nos aînés est une expérience troublante qu'habitants et professionnels ont pu vivre grâce à l'initiative du secteur gérontologique du CCAS. Cette journée de mise en situation autour d'ateliers a permis de sensibiliser le public d'une manière ludique. L'objectif étant de l'amener à mieux comprendre les handicaps induits par l'avancée en âge et les problématiques concrètes auxquelles les personnes âgées sont confrontées chaque jour. D'emblée on s'aperçoit à quel point des actes banals, faire un brin de toilette, se coiffer, préparer le déjeuner ou encore se vêtir, demandent efforts et concentration. « *La personne vieillissante fait deux journées en une !* », déclare Valérie Hervé de l'association Alep,⁽²⁾ co-animatrice de la journée avec le CCAS. « *Tout le monde devrait passer par le simulateur de vieillissement, c'est la seule façon de vraiment se*

rendre compte. » Pédagogique, l'initiative nous apprend également que vieillir n'est pas une fatalité. Tout au long de ce processus naturel aux effets variables d'un individu à l'autre, les personnes âgées réinvestissent leur vie quotidienne en modifiant leurs gestes et leurs habitudes, et aménagent leur vie sociale en s'orientant vers des activités adaptées à leur âge.

À l'issue de l'expérimentation, quand le corps est libéré des orthèses et que les yeux retrouvent une vision "normale", on se sent terriblement jeune et léger ! On sait aussi désormais pourquoi, avec l'âge, les manipulations fines demandent plus de temps. On comprend que des personnes âgées puissent préférer rester debout quand se relever requiert trop d'énergie... On mesure combien la bienveillance est essentielle ♦ NP

⁽¹⁾ Dégénérescence maculaire liée à l'âge.

⁽²⁾ À l'école de la prévention.

■ SPORT ET CULTURE

Vers une meilleure accessibilité

L'accès au sport et à la culture était au programme d'un après-midi aussi ludique qu'instructif, mercredi 23 octobre, au gymnase Colette-Besson. Une animation inscrite dans le Mois de l'accessibilité.

S'initier à la langue des signes, apprendre à se déplacer en fauteuil roulant avec un ballon de basket, gravir un mur d'escalade les yeux bandés... De nombreux ateliers ludiques étaient proposés ce jour-là pour rendre compte des difficultés occasionnées par un handicap mais aussi et surtout, connaître les besoins pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées dans les domaines du sport et de la culture. Ainsi, une centaine d'enfants âgés entre 7 et 13 ans a été sensibilisée à cette problématique dans la convivialité et la bonne humeur, participant à une dizaine d'ateliers différents dans l'antre du gymnase Colette-Besson. L'initiation à la langue des signes est l'une des actions ayant rencontré un vif succès. Curieux et attentifs, les enfants ont découvert qu'il existe un alphabet des signes pour les sourds et malentendants. Chacun a pu tenter d'épeler son prénom à l'aide d'un livre pédagogique spécialisé. Une excellente initiative, la communication étant le premier facteur d'intégration. Les animations sportives ont également été très prisées. Entre l'escalade les yeux bandés, le basket-ball en fauteuil roulant et les combats de

taekwondo les mains dans le dos, les jeunes Martinénois ont pleinement pu prendre conscience de la réalité du handisport. Ils ont ainsi observé que chaque sport peut être pratiqué par des personnes handicapées, à condition d'y apporter les aménagements nécessaires. Pourtant, force est de constater qu'il demeure aujourd'hui de nombreuses barrières qui freinent l'accès au sport et à la culture pour tous. Au-delà des réglementations obligatoires, ce sont aussi les mentalités qu'il faut tenter de faire évoluer pour renforcer la solidarité et l'égalité dans notre société. C'est tout l'enjeu des animations qui se sont déroulées tout au long du Mois de l'accessibilité ♦ EM



► Entre deux animations handisport, les enfants découvrent la langue des signes.

■ SOIRÉE D'OUVERTURE SOUS LE SIGNE DU VIVRE ENSEMBLE



► Le maire René Proby et Véronique Boissy-Maurin, élue aux handicaps, ont lancé le Mois de l'accessibilité.



► L'animation avait été confiée à l'association Easi (Espace d'animation sportive et interdisciplinaire).

■ JEAN RIBERA



Sculpteur au cœur d'or

Jean Ribera, dit "L'homme atout fer", est sculpteur sur métal. Il émane de ses œuvres surgies du matériau brut beaucoup de grâce, d'humanité et de générosité. À l'image de son créateur.

Nichée entre des immeubles de l'avenue Gabriel-Péri, la maison de Jean Ribera abrite un monde peuplé d'êtres mystérieux et poétiques, nés de son imagination fertile. Affable, le regard franc et généreux, ce fils d'immigrés siciliens a passé son enfance à Fontaine et une partie de son adolescence à la Villeneuve, dont il conserve une certaine nostalgie. À 21 ans, il est éducateur spécialisé. Mais déjà,

il se sent « l'âme d'un bâtisseur ». Il suit une formation au Greta dans le bâtiment et intègre deux entreprises d'insertion au sein desquelles il encadre des jeunes. « *Ce fut une très belle expérience de réunir deux activités qui me tiennent à cœur : les métiers du bâtiment et de l'éducation.* » Actuellement salarié à Boscop, une Scop au sein de la pépinière la Pousada, à Grenoble, il rénove des logements pour des particuliers. Ce n'est qu'en 2003 que Jean Ribera décide de s'adonner à sa passion. « *Le métal est une matière qui existe depuis la nuit des temps, cela me fascine.* » Il en déniche partout, sur des chantiers, dans des décharges... Récupérer des objets inusités, leur donner une seconde vie, une façon de critiquer la société de consommation et de participer à une démarche environnementale. « *Parfois, j'ai une idée précise de ce que je veux réa-*

liser, parfois, c'est la pièce de métal qui me dirige, elle me donne son mouvement. » Il effectue alors le soudage à l'arc et au chalumeau pour chauffer la matière et lui imprimer un mouvement. Puis il utilise une disqueuse et des brosses métalliques pour polir. Et applique parfois une couche de vernis pour protéger l'œuvre. Une œuvre qui a mûri au fil du temps. « *Mon travail figuratif a évolué vers un style plus symbolique, plus épuré.* » Parmi les thèmes qui le touchent : la misère. Il a été très ému par le livre *Eldorado*, de Laurent Gaudet, qui met en scène le phénomène de l'immigration clandestine vers l'île de Lampedusa. Quand on évoque ses influences, il préfère parler d'artistes qu'il affectionne : Matisse pour le coup de crayon, Picasso et Giacometti. Depuis trois ans, il expose ses œuvres dans des restaurants, lors de festivals, dans l'ancien musée de peinture à Grenoble ou au salon de l'outil déchaîné, à Pinsot, où il a reçu le prix Jacques Besson. Il émane de Jean Ribera une douce assurance. « *La vie m'a appris la sagesse* », confie-t-il. « *Les douleurs m'ont donné de la grandeur.* » Les nombreuses activités sportives qu'il a exercées sont peut-être une des clés de sa sérénité. Ce touche-à-tout a pratiqué le football, le tennis, la planche à voile, le vélo et l'escalade. Et quand il broie du noir, il s'essaie sur le mur d'escalade qu'il a construit sur le mur de sa maison : « *une façon de m'élever* ». Grand amateur de culture locale, il passe beaucoup de temps à la Bobine, à la Passoire et Aux Zélées, son lieu de prédilection à Grenoble. Car ce qui l'anime, c'est l'amour, l'amitié, le lien social qu'il entretient lors de ces longs moments passés dans des cafés ♦ EC

■ JACQUES YERGANIAN



La "bosse" du bénévolat

Jacques Yerganian a une longue expérience du bénévolat et de l'engagement associatif. Il est le nouveau président de l'ESSM Agri Tennis.

Jacques Yerganian commence à s'intéresser au tennis autrement qu'en suivant les grands tournois à la télévision il y a une dizaine d'années, en accompagnant son fils qui se lance dans la discipline au sein du club d'Autrans dont il assurera la présidence jusqu'à il y a un an. L'engagement bénévole de ce commercial en prêts immobiliers n'est ni nouveau, ni irréflectif : « *À un moment, si on veut agir, il faut qu'on intervienne, on ne peut pas attendre que les choses arrivent sans bouger.* » Et d'ajouter dans un sourire : « *J'ai tendance à donner mon avis : à force on se retrouve embarqué !* » Depuis l'assemblée générale de l'ESSM Agri Tennis qui s'est tenue en juin dernier, Jacques s'est ainsi "embarqué" dans une nouvelle aventure. Il a une vision précise de sa nouvelle fonction : « *Mon rôle est de fédérer, de ne jamais perdre de vue que les gens sont bénévoles et que leur implication doit se passer dans le plaisir. À moi de faire en sorte que*

tout aille bien pour que tout le monde s'y retrouve. » Il affiche aussi une grande ambition pour le club : « *Il faut que nous fassions venir des joueurs de niveau supérieur, que nous augmentions le nombre de licenciés tout en leur donnant l'envie de rester et les moyens de progresser.* » Fort des trois tournois annuels, dont un qualificatif pour les championnats d'Isère Jeunes, et du niveau qu'il a atteint à une période, le club est du point de vue de son nouveau président « *connu et reconnu* » et bénéficie « *d'un potentiel qui doit lui permettre de remonter au niveau qui doit être le sien* ». L'équipe de dirigeants et bénévoles a donc de beaux projets à mener : « *Nous allons continuer sur la même impulsion que celle donnée par mon prédécesseur, Marcel Cenatiempo.* » Le tout en alliant loisir et compétition, « *en préservant la convivialité et en faisant en sorte que le club soit un lieu de rencontre et de plaisir* » ♦ NP

■ THÉO LOGNOZ



Un esprit scientifique

Théo Lognoz, 17 ans, s'est illustré en obtenant une mention au Concours général de physique-chimie alors qu'il était lycéen à Pablo-Neruda.

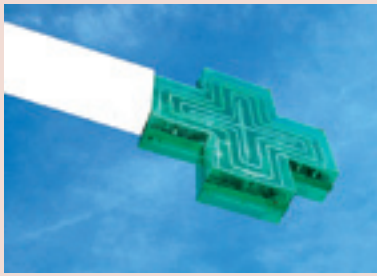
Il est le troisième lycéen martinérois à être récompensé dans ce prestigieux concours né en 1747, après Zineddine Alla en 2007 et Grégoire Germain en 2010. Comme ses prédécesseurs, Théo Lognoz a été préparé un an et demi par Hervé Lauret, professeur de physique-chimie à Pablo-Neruda. « *Cette année, nous étions huit à préparer le Concours général. Nous avions tous le même niveau et on méritait tous d'obtenir une distinction. Le jour de l'épreuve, le sujet m'a avantage et j'ai été récompensé. Mais il s'agit d'une récompense collective et non individuelle. C'est une victoire de groupe avant tout. D'ailleurs, nous avons tous les huit obtenu la mention très bien au Bac.* » Une belle leçon d'humilité pour ce jeune homme qui a intégré une classe préparatoire scientifique PCSI (Physique, chimie, sciences de l'ingénieur) au lycée Champollion de Grenoble. « *Le rythme est difficile mais je dois reconnaître que la préparation au Concours général m'aide beaucoup*

aujourd'hui. L'an dernier, je faisais déjà dix heures trente de cours de physique-chimie par semaine, alors, c'est vrai que ça met dans le bain pour la prépa ! », sourit l'étudiant. Et quand on le questionne sur son projet professionnel, Théo reste assez évasif, il dit avoir « *encore du temps pour y réfléchir* ». Son esprit scientifique et son goût pour « *la réflexion et le détail* » le conduiront peut-être dans la recherche. Pour l'heure, il s'investit « *à fond pour intégrer une grande école* ». Curieux de tout, il éprouve sans cesse le besoin « *de comprendre comment tout fonctionne* », c'est d'ailleurs ce qui le passionne dans sa discipline de prédilection. Ouvert sur le monde, il s'intéresse également à la philosophie et à l'architecture, « *mais juste pour le plaisir* ». Le plaisir d'apprendre et de comprendre l'univers qui l'entoure ♦ EM

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
(107 av. Benoît-Frachon,
non-stop de 10 h à 17 h 45,
du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
(8 rue G.-Philipe,
du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies
de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits

Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre :
27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
* Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Service Local de Solidarité
Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service Local de Solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier)

Attention : le lundi 11 novembre étant férié, la collecte des poubelles grises (habitat collectif) sera effectuée mercredi 13 novembre ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Marcel Cachin, F4+C. de 72 m² à remettre au goût du jour, beaux volumes, copropriété ravalée avec parking fermé, proche commerces et transports, idéal 1^{er} achat ou investisseurs...
99 000 € - Réf : 3928LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, secteur Croix Rouge, 4P+C. avec balcon dans petite copropriété au calme, travaux de rajeunissement à prévoir, proche campus et commerces, loggia et cave, possibilité garage, ravalement en cours payé par vendeur
129 000 € - Réf : 3932JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche campus, dans copropriété recherchée, en dernier étage avec ascenseur, F3+C. de 65 m² en bon état, 2 ch., cuisine avec loggia, balcon sur séjour avec vue dominante...
149 000 € - Réf : 3942LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Proche Marcel Cachin, dans copropriété en cours de rénovation (ravalement, isolation, etc., payés par vendeur) à saisir, F3+C. de 54 m² en bon état, loggia, cave, idéal 1^{er} achat ou investisseurs.
99 000 € - Réf : 3890LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Croix Rouge, copropriété recherchée à jour de travaux, avec ascenseur, F5+C. à rafraîchir, 3 ou 4 chambres, loggia, cave, facilités de parking, commerces, services et transports au bas de l'immeuble...
169 000 € - Réf : 3956LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Village, copropriété "Les Palmiers", F4+C à remettre au goût du jour, surface de 67 m² avec 2 chambres, grand séjour avec balcon et vue à 180°, cuisine séparée, nombreux rangements, copropriété avec grand parking fermé...
139 000 € - Réf : 3959LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F5+C. de 87 m², 3 ch. dont suite parentale avec salle d'eau, séjour double belle vue dégagée et ensoleillée, chauff. gaz, double vitrage, parking privé, dans copro. fermée avec espaces verts, à jour de travaux...
177 000 € - Réf : 3877LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Campus, appartement F4+C. de 71 m² avec grand séjour double avec balcon, 2 chambres, ensemble à remettre au goût du jour, bonne copropriété proche du tram.
129 500 € - Réf : 3960LZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

Vols par ruse, à l'arraché et avec violence

Information et sensibilisation

La Ville et le CCAS organisent, en partenariat avec la Police nationale et l'association AIV (Aide information aux victimes), deux temps d'information et de sensibilisation des seniors aux vols par ruse, à l'arraché et avec violence. Conseils à suivre pour rester vigilants et se prémunir de certains vols, comportement à adopter en cas d'agression, conduite à tenir en cas de vol... seront parmi les sujets abordés lors de ces réunions. Les professionnels seront également là pour répondre aux questions des participants.

Les réunions d'information ont lieu : jeudi 14 novembre à 14 h 30, à la maison de quartier Gabriel-Péri et vendredi 15 novembre à 16 h 30 à la maison de quartier Louis-Aragon.

Inscription obligatoire auprès du SDVS (Service de développement de la vie sociale) : 04 56 58 91 40.

France-Russie-CEI

Voyage en Arménie

L'association France-Russie-CEI organise un voyage "découverte de l'Arménie authentique" du 15 au 24 mai 2014. D'Erevan, capitale de l'Arménie depuis 1918, à Noravank, en passant par Arouatch, Talin, Mastara, Gyumri, Haghpata, Sanahin, Dilijan, Gorhavan, Sevanabank, Sevan, Tathév, ou encore Goris, le circuit emmènera les visiteurs à la découverte des hauts lieux historiques et patrimoniaux du pays. Sans oublier Khor-Virap, commune avec qui l'association France-Russie-CEI travaille sur le développement de l'enseignement des énergies renouvelables et liée à Saint-Martin-d'Hères par un protocole d'amitié et de coopération.

Retrouvez le descriptif du séjour dans son intégralité sur le site Internet de l'association (www.france-russie-cei-38.eu).

Renseignements au siège de l'association, 18 rue Gérard-Philipe à Saint-Martin-d'Hères. Tél. 04 76 54 34 42. Courriel : france-russie-cei@voila.fr

Être parent aujourd'hui

Temps de rencontre

Un temps de rencontre entre parents est organisé samedi 23 novembre de 10 h à 12 h. La séance est animée par Éric Miano, éducateur spécialisé du cabinet Néotène. Les enfants peuvent être accueillis par des animateurs. Rendez-vous à la maison de quartier Fernand-Textier, 163 avenue Ambroise-Croizat, tél. 04 76 60 90 24.

La popote du peuple

Rencontre poétique

La popote du peuple vous invite au cabaret autour d'une rencontre poétique "Un parfum de voyage". Au programme de cet après-midi enchanteur qui se déroulera samedi 9 novembre de 15 h à 17 h, à la salle polyvalente Louis-Aragon : les poétesses et poètes de la revue affiche poétique *Cristal Lyrics*, l'association Poésie et Création ainsi que la compagnie Madior et son spectacle Dakar Fort-de-France avec Abou Fall (récit, saxo, flûte), Maurice Justaud (percussion, chant), Joël M'Banga (guitare) et Willy Simionek (poésie, slam). Renseignements : maison de quartier Louis-Aragon, MJC Les Roseaux – espace Centre, 27 rue Chante-Grenouille, tél. 04 76 24 80 10.

21^e Cross Itec - Boisfleury

Courir pour les enfants malades

Courez pour les enfants malades du CHU lors du 21^e Cross Itec - Boisfleury qui se tiendra samedi 14 décembre. L'objectif de cette course organisée par les étudiants de l'Itec - Boisfleury est de récolter des fonds pour l'acquisition d'un appareil de circulation extra-corporelle permettant la prise en charge de défaillance respiratoire grave chez le nouveau-né ou l'enfant. Le départ et l'arrivée ont lieu au gymnase ASPTT, 61 chemin de la Carronnerie à Meylan. Tél. 04 76 90 12 16 ou 04 76 42 04 89.

Élections municipales et européennes

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales se tiendront les 23 et 30 mars 2014, les élections européennes le 25 mai 2014. Pourront voter les électeurs français inscrits sur les listes électorales, mais également les ressortissants des pays membres de l'Union européenne qui en auront fait la demande.

Si vous n'êtes pas encore inscrit à Saint-Martin-d'Hères

Vous devez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale auprès du service élections avant le 31 décembre 2013 à 17 h : par Internet (www.mon-service-public.fr), par correspondance en utilisant le formulaire Cerfa n°12669*01 ou en se présentant à la Maison communale avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les ressortissants des pays membres de l'Union européenne

Afin de pouvoir participer aux futures élections municipales et européennes, il faut déposer une demande d'inscription sur les listes électorales complémentaires de la commune avant le 31 décembre 2013, dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Les jeunes majeurs

- Les jeunes Français devenus majeurs entre le 1^{er} mars 2013 et le 28 février 2014 seront inscrits d'office sur les listes électorales de la commune. À Saint-Martin-d'Hères, 277 jeunes sont concernés et recevront un courrier de confirmation en novembre. Si vous êtes concerné mais n'avez pas reçu le courrier, vous devez contacter au plus vite le service élections (04 76 60 72 35).

- Les jeunes Français qui seront majeurs entre le 1^{er} mars 2014 et la veille du 1^{er} tour de scrutin des élections municipales (soit le 22 mars 2014) seront inscrits d'office selon la même procédure mais ultérieurement.

Les Français expatriés et revenus en France

Si vous étiez jusqu'alors expatrié à l'étranger et que vous votiez dans votre consulat lors des élections présidentielles, législatives et des référendums et que vous êtes définitivement rentré en France, vous devez veiller à bien vous faire radier de la liste consulaire.

Plus d'informations au service élections : 04 76 60 72 35.



■ AU BONHEUR DES PIRATES

Des aventures à vivre du 26 novembre au 21 décembre dans les quatre bibliothèques municipales.

PAUL-LANGEVIN

Mercredi 27 novembre à 15 h

Variations musicales autour de "Au bonheur des pirates", audition des élèves des classes de violoncelle du centre Erik-Satie.

Mercredi 4 décembre de 16 h à 18 h

Atelier multimédia : sécurité informatique

Réservé à un public adulte.

GABRIEL-PÉRI

Mardi 26 novembre de 17 h à 19 h

Atelier multimédia : chasse aux trésors et photos numériques.

À partir de 8 ans, sur inscription.

Mercredi 27 novembre

Atelier pour petits pirates : viens fabriquer ton chapeau et ton sabre pour partir à l'abordage !

- de 14 h à 15 h (dès 8 ans)

- de 15 h à 16 h (dès 3 ans)

Sur inscription.

Mercredi 4 décembre

"Maquicantes"

- à 10 h et à 14 h 30 : contes et maquillages de pirates

- à 16 h 30 : le goûter des pirates

ANDRÉ-MALRAUX

Mercredi 27 novembre de 15 h à 17 h

Atelier multimédia : deviens un terrifiant pirate et crée ton affiche Wanted !

À partir de 8 ans, sur inscription.

ROMAIN-ROLLAND

Mercredi 4 décembre à 15 h 30

L'association des mamans conteuses raconte les pirates...

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

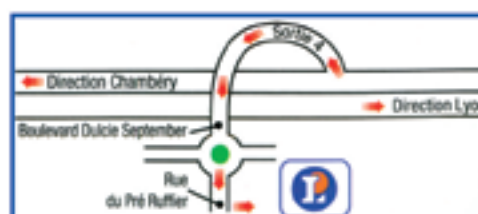
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES
Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00